

DÉO, *mag'*

N°35

JANVIER 2021

2021

Nouvelle Année :

**TOURNONS
LA PAGE...**



à découvrir

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES DE

Saint-Didier

P.4

ON VOUS INFORME

portraits des 18 élus

P.12

ÇA PREND FORME

la salle polymotricité

P.27

ZOOM SUR

nos actions anti Covid-19

2021

Déodatien, Déodatienne,

Monsieur le Maire
et toute l'équipe municipale
vous souhaitent une nouvelle année
aussi légère qu'une...

Plume

cette année...



04 ON VOUS INFORME

- 4 portraits des 18 élus
- 6 informations communales
- 8 conseil municipal
- 10 budget 2020

12 ÇA PREND FORME

- 12 travaux
- 15 urbanisme

16 C'EST ENTRE NOUS

- 16 intercommunalité
- 19 enfance - jeunesse
- 20 bibliothèque

22 SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

- 22 école publique de Saint-Didier
- 24 école privée Saint-Goulven
- 26 restauration scolaire

27 ZOOM SUR...

nos actions durant la Covid-19

28 ASSOCIEZ-VOUS

- 28 assos sportives
- 31 assos de la CSF
- 31 assos citoyennes

Directeur de la publication : M. Joseph JOUAULT. Chargée de la communication : Chantal VAN ZUIJDAM. Conception graphique - Mise en page : Mathilde BOURDON. Impression : imprimé en 820 exemplaires par MULTI SERVICES IMPRESSIONS, la Ménillère, 35220 Saint-Didier. © Crédit photographique : membres des associations ou de la commission communication (sauf indication contraire), couverture : ©Shutterstock.



L'édito du maire

*quand le "vivre ensemble"
trouve tout son sens*

Après une année 2020 qui restera certainement marquée dans nos mémoires à cause de cette pandémie qui nous touche tous et qui nous cause tant d'inquiétudes, l'espoir de vivre une meilleure année est à ce jour le souhait de chacun d'entre nous. Je vous souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2021.

Avant toutes choses, permettez-moi de vous remercier au nom de toute notre équipe municipale pour la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections. L'équipe élue dès le premier tour lui a permis d'être opérationnelle au plus vite. Je remercie aussi chaleureusement les élus sortants pour leur travail à mes côtés durant les 6 dernières années.

Nous allons entamer une nouvelle année, plus que jamais synonyme d'espoir dans bien des domaines.

Sachons néanmoins souligner les valeurs de solidarité et de responsabilité dont nous avons su faire preuve au cours de l'année 2020.

C'est dans les périodes de crise que le « vivre ensemble » trouve tout son sens. Collectivement, chacun dans notre rôle, dans nos missions, dans nos devoirs de citoyens, nous avons fait face.

Le lien social a pris toute son importance, dans cette période difficile, de belles initiatives de solidarité sont apparues, rappelons la création de 250 masques en avril dernier par la CSF de Saint-Didier, le maintien des livraisons de repas aux personnes âgées, les suivis téléphoniques et visites aux personnes isolées par les élus.

Un remerciement particulier à nos commerces de proximité restés ouverts pendant le confinement, qui ont permis aux Déodatien(ne)s de s'approvisionner en produits de premières nécessités et de garder de la vitalité sur la commune.

Malgré les turbulences actuelles liées à la crise sanitaire que nous traversons, la municipalité a poursuivi son programme d'investissements.

De nombreux chantiers sont en cours ou en voie d'achèvement. Les travaux de rénovation de la salle polymotricité, la sécurisation de la route de Châteaubourg, l'aménagement d'un chemin piétonnier pour sécuriser l'accès aux commerces et à l'école privée. Nous continuons nos efforts pour améliorer votre quotidien et votre qualité de vie.

Toujours soucieux de répondre à la demande croissante de nouveaux arrivants et de maintenir le bon fonctionnement de nos infrastructures, nous poursuivons l'objectif de construire 20 nouveaux logements par an.

Toutes les parcelles des lotissements « l'Arbrier » et « le Champ Fleuri » ayant été vendues, les prochains programmes dont la commercialisation est prévue en 2021, concernent le lotissement de « La Claire » (13 lots) et l'îlot du centre bourg (7 lots).

Au dernier conseil du 8 décembre 2020, les élus(es) ont pris la décision d'annuler les vœux du Maire.

Cette cérémonie à laquelle participaient de nombreux habitants, sera impossible en début d'année 2021. Il paraît difficile d'inviter toute la population dans une salle municipale alors que les règles sanitaires proscrivent actuellement les grands rassemblements.

Bonne année 2021.

Le Maire, Joseph JOUAULT

Soyons collectivement respectueux des consignes afin que cette période de crise soit la plus courte possible.

15 COMMISSIONS

-  Finances
-  CAO, Appel d'offres
-  Subvention Associations
-  Travaux, Voiries, Sécurité routière
-  Espaces verts, Espace rural
-  Écoles, Affaires scolaires
-  Culture, Bibliothèque
-  Urbanisme, PLU, Accessibilité
-  Environnement, Eau, Voies douces
-  Action sociale, Enfance - Jeunesse, Intergénération
-  Restaurant scolaire
-  Sports, Loisirs
-  Communication, Formation
- CCAS** CCAS
-  Logement social et habitat

ON VOUS INFORME portraits des 18 élus

Les portraits des élus ont été réalisés à partir d'interviews faites par les enfants de l'accueil de loisirs et de l'espace jeunes.



BERTRAND SORRE

1^{ER} ADJOINT



C'est mon 3^e mandat en qualité d'adjoint, j'ai auparavant fait un mandat de conseiller. Je suis satisfait de pouvoir servir la population de Saint-Didier. Je m'occupe des travaux, voiries et des sentiers pédestres. Aujourd'hui retraité, j'ai 63 ans, j'étais agriculteur sur la commune. J'ai 2 enfants et 2 petits enfants. Je travaille très souvent avec le maire. Je ne pense pas que je ferai un autre mandat.



JUSTINE POULAIN

2^E ADJOINTE



C'est mon 2^e mandat en tant qu'adjointe, je suis en charge des affaires scolaires et de la bibliothèque. La conjoncture a compliqué les missions, notamment lors de l'arrivée des protocoles sanitaires dans les écoles. Nous avons appris, ma famille et moi, à nous organiser et à profiter des moments où nous sommes tous réunis. J'ai 2 filles de 10 et 15 ans, j'ai 40 ans, je suis assistante de coordination dans le service qui gère les accompagnants d'élève en situation de handicap en Ille-et-Vilaine.



JACQUES BLANCHET

3^E ADJOINT



J'ai choisi d'être élu pour participer à l'organisation et au développement de la commune, je m'occupe de l'environnement et de l'urbanisme. Cela prend du temps, il est important de bien s'organiser pour préserver du temps pour ma famille, j'ai 3 enfants. J'ai déjà fait un premier mandat en qualité de conseiller, c'est donc mon 2^e mandat cette fois-ci en tant qu'adjoint. J'ai 56 ans. Je suis agent commercial indépendant.



LÉLIA LEMOINE

4^E ADJOINTE



Déodatienne depuis 5 ans, j'ai eu un véritable coup de cœur pour cette commune à dimension humaine. Mariée et mère de 2 enfants, je suis consultante dans le domaine de l'emploi. Bénévole à la bibliothèque depuis mon arrivée, je suis heureuse de m'investir davantage depuis cette année dans la vie municipale en qualité d'adjointe à l'Enfance-jeunesse, intergénération et action sociale ainsi qu'à la restauration.



PHILIPPE BLANDEL

5^E ADJOINT



Aujourd'hui retraité (j'étais ingénieur en informatique), je peux me consacrer plus aisément aux tâches que m'incombe cette nouvelle fonction d'adjoint. J'avais déjà exercé 2 mandats en tant que conseiller, j'ai 61 ans et je suis père de 2 garçons. Être élu, cela signifie s'investir dans la commune, j'ai en charge 2 commissions : la communication et les sports & loisirs.



VINCENT SINOQUET

Conseiller



Déjà très impliqué dans le milieu associatif et auprès de l'école publique, il me semblait logique de m'investir auprès des commissions communication, sports & loisirs et écoles en qualité de conseiller. C'est mon 1^{er} mandat. J'ai 40 ans, 3 enfants et je suis responsable méthode et qualité électronique 5G. Je ne sais pas si je me représenterai dans 6 ans, beaucoup de choses peuvent changer. Je ne dirais pas que je travaille avec le maire, mais pour le maire (et la commune). Nous devons lui porter conseil.



EDITH DESHOMMES

Conseillère



J'ai souhaité être élue pour mieux connaître le fonctionnement d'une municipalité, être plus proche des Déodatien(ne)s et Déodatien(ne)s et m'investir dans des commissions, c'est mon 1^{er} mandat en tant que conseillère. Je suis Déodatienne depuis 25 ans. J'ai intégré la commission enfance/jeunesse, le CCAS et la bibliothèque. Ce n'est pas trop prenant, il me reste du temps pour ma famille. J'ai 55 ans, je suis clerc de notaire, j'ai 2 enfants de 27 et 24 ans.



JONATHAN EON

Conseiller



J'ai choisi d'être élu parce que j'avais envie de participer activement à la vie de la commune de Saint-Didier. J'ai 35 ans. Actuellement je suis en formation pour être agent de maintenance des bâtiments. J'ai 2 garçons de 12 et 9 ans, c'est mon 2^e mandat, mais j'ai intégré le conseil que les 2 dernières années du mandat car j'étais sur « liste d'attente ». Je fais partie des commissions : actions sociales, enfance-jeunesse et intergénération ; eau, environnement et voies douces ; espaces verts et espace rural.

ON VOUS INFORME

portraits des 18 élus



**NATHALIE
SABATIER**

Conseillère



Engagée à plusieurs reprises au sein d'associations, ces expériences m'ont permis de constater que chaque personne pouvait être actrice dans les projets qui amélioreront la qualité de vie de chacun. Voilà ce qui me motive à faire partie de l'équipe municipale. Je fais partie des commissions urbanisme, environnement et voirie pour mener à bien des projets où les considérations environnementales et de déplacements doux auront une place plus importante. J'ai 38 ans, j'ai deux enfants de 6 et 8 ans et je travaille aux finances publiques.



**SANDRINE
RAJI**

Conseillère



Le choix s'est présenté de m'investir bénévolement dans la commune et de participer aux projets de celle-ci. Je suis disponible, à l'écoute et attentive aux habitants de la commune. Je suis dans les commissions suivantes : restauration, enfance jeunesse, action sociale, affaires scolaires et CCAS. Par ailleurs je suis famille d'accueil, j'ai 3 grands enfants et j'ai 49 ans.



**DIMITRI
VIEL**

Conseiller



Je suis agriculteur producteur de lait et de porc à Saint-Didier. Je voulais m'intéresser à la vie de la commune en participant aux dossiers d'urbanisme, de sécurité routière et aux espaces verts. Je suis conseiller depuis mars dernier, c'est mon 1^{er} mandat, je ne sais pas aujourd'hui si je me représenterai au prochain mandat. J'ai 27 ans et je suis papa d'une petite fille de 17 mois. Mon investissement à la mairie me laisse du temps pour profiter de ma famille.



**CÉLINE
NONQUE**

Conseillère



Déodatienne de 48 ans, j'ai décidé de m'engager comme conseillère dans les commissions enfance jeunesse, bibliothèque, sports & loisirs. Je suis maman d'une petite fille de 11 ans, c'est mon 1^{er} mandat, je suis très investie dans l'écologie et je souhaiterais porter le projet d'une piste cyclable sur la commune durant ce mandat.



**EMMANUEL
ROUILLARD**

Conseiller



J'ai choisi d'être acteur de ma commune dans une démarche éco responsable. J'ai intégré les commissions environnement, communication, restauration, espace rural, en qualité de conseiller communal et j'espère mettre en place un atelier zéro déchet. Je suis informaticien de métier, j'ai une fille. C'est mon 1^{er} mandat.



**RÉGINE
RUBION**

Conseillère



M'investir auprès des habitants par le biais d'un mandat électoral de conseillère était un souhait de ma part. Je m'occupe principalement des commissions écoles et restauration, du CCAS et de la communication (publication gazettes et bulletin municipal), c'est mon 1^{er} mandat. J'ai 2 enfants, Gustin 12 ans et Enora 17 ans.



**ANGÉLINA
ETIMBLE**

Conseillère



J'ai choisi d'être élue car j'ai une réelle envie de m'investir à Saint-Didier, de communiquer avec les administrés, de faire avancer les projets. C'est mon 1^{er} mandat de conseillère. Dans une municipalité le maire et les adjoints sont rémunérés, pas les conseillers. Je suis dans diverses commissions : restauration, sports & loisirs, subvention, associations. Je suis secrétaire de mairie dans une autre commune, j'ai 2 enfants.



**PATRICE
DAVID**

Conseiller



J'ai 58 ans, je suis technicien en électronique. Ce mandat est le 3^e en tant que conseiller municipal. J'ai choisi d'être élu afin de participer à la vie collective et sociale de ma commune. Je travaille notamment au sein des commissions suivantes : travaux, voiries, urbanisme, sports & loisirs.



**NATHALIE
HENRI**

Conseillère



J'habite à Saint-Didier depuis 13 ans. J'ai 41 ans et c'est mon 1^{er} mandat. Je me suis engagée pour pouvoir comprendre le fonctionnement d'une commune et me rapprocher des Déodatien. Je m'investis dans les commissions travaux, voiries et sécurité ainsi que les espaces verts et ruraux et la commission au logement social et habitat.



**DAMIEN
FONTENEAU**

Conseiller



Être au fait de la vie de la commune est important pour moi, c'est mon 3^e mandat de conseiller, je suis par ailleurs contrôleur de gestion, j'ai 2 enfants de 23 et 20 ans. Je m'occupe principalement de la commission urbanisme et des appels d'offres.



ON VOUS INFORME informations communales



Élections régionales et départementales

LE SCRUTIN SERAIT REPORTÉ EN JUIN

Dans un rapport remis vendredi 13 novembre dernier, l'ancien président du conseil constitutionnel Jean-Louis Debré préconise un report des élections régionales et départementales en juin 2021. Un décret devrait paraître prochainement.

UN REPORT RARISSIME

Le report d'une élection est une décision extrêmement rare, seules quatre élections ont fait l'objet d'un report sous la V^e République.

- **Élections municipales 1995 :**
Les municipales de 1995 avaient été reportées de mars à juin pour ne pas interférer avec la présidentielle.
- **Élections cantonales, régionales et municipales de 2007 :**
Elles avaient été repoussées d'un an en raison de l'embouteillage causé par la tenue de six échéances électorales programmées en douze mois.
- **Élections départementales et régionales de 2014 :**
Elles furent finalement organisées respectivement en mars et décembre 2015.
- **Élections municipales du 22 mars au 28 juin 2020 :**
Report du deuxième tour des élections municipales, du 22 mars au 28 juin, en raison de la pandémie de la Covid-19.



Pôle santé BIENVENUE À... AGNÈS HOUDELIER

Répondant au défi de la désertification médicale du territoire, la commune de Saint-Didier a engagé le projet de construction d'une maison de santé pluri-professionnelle (MSP) en mars 2015 d'une superficie de 80 m², comprenant 3 cellules.

En septembre 2019, une ostéopathe, (Héroïse DUCHESNE) s'y est installée. L'ostéopathie est une méthode de soins utilisée pour le traitement et la prévention de nombreux troubles fonctionnels. Reconnue comme une médecine complémentaire, elle a recours aux manipulations manuelles pour traiter certaines pathologies.

Depuis le 13 juillet 2020, le pôle santé a accueilli un second professionnel, Agnès HOUDELIER, infirmière qui consulte tous les jours au cabinet et/ou à domicile. Infirmière libérale, elle est en capacité d'effectuer des soins courants : les injections, les vaccins et les tests Covid-19 (PCR et antigénique) pansements, prélèvements sanguins, perfusions...

ou plus spécifiques : utilisation de cathéters pour les prélèvements et injections, prise en charge à domicile de patients diabétiques...

📞 **Ostéopathe :** 07 79 61 82 24
📞 **Infirmière :** 06 78 36 81 05

Départs et arrivées

À LA BIBLIOTHÈQUE

2
ARRIVÉES

LOMBARD
Pauline
LEICHTNAM
Claire



2
DÉPARTS

HUET
Jacqueline
DELOURME
Magali

À L'ACCUEIL DE LOISIRS

4
ARRIVÉES

FEDOUL Driss
QUERU Axelle
COLAS Maud
SENAY Julie



4
DÉPARTS

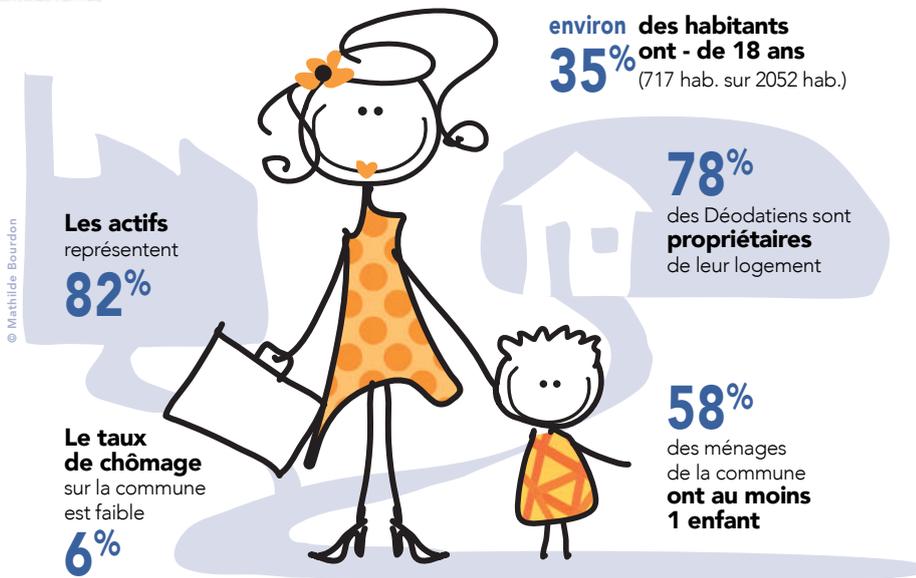
GILBERT Sylvie
YOU Irina
ROPPART Clélie
MEILLERAY
Gwenaëlle

ON VOUS INFORME

informations communales



Recensement RÉSULTATS DE JANVIER 2020



En conclusion, une Déodatienne ou un Déodatien aujourd'hui c'est :
un habitant jeune, employé ou ouvrier, propriétaire de son logement et parent d'au moins 1 enfant.



Action sociale DE BELLES INITIATIVES PRÈS DE CHEZ VOUS

Le Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni avant l'été pour l'installation des membres du Conseil d'Administration. Pour rappel, les membres sont proportionnellement des membres actifs d'associations et des élus. Une fois installés, les membres ont été nommés pour les différentes commissions :

- Logement
- RIPAME
- Pôle Habitat
- Portage des repas
- Commission partenaire des CCAS de Châteaubourg et Vitry.

Navette

Le Centre Communal d'Action Sociale a renouvelé la convention de mise en place de la navette solidaire en partenariat avec les CCAS de Châteaubourg, Louvigné-de-Bais et Domagné. Cette navette est destinée à favoriser la mobilité des personnes vers un service de première nécessité. Le jour établi est le jeudi après-midi et le point de départ de Saint-Didier est proche de la boulangerie.

📍 **Pour tout renseignement : mairie de Saint-Didier**
Le CCAS de Châteaubourg recherche des « chauffeurs bénévoles » afin d'assurer le transport !

Repas chaud

Le portage de repas fonctionne du lundi au vendredi, grâce aux 26 bénévoles qui se répartissent les livraisons, (hors jours fériés, week-ends, lors de la fermeture de la cuisine municipale 3 semaines pendant les vacances d'été et une semaine pendant les vacances de Noël). Les repas chauds sont issus de notre cuisine centrale. Nous avons actuellement une dizaine de bénéficiaires.

Repas annuel

Au vu du contexte sanitaire, nous n'avons pu malheureusement organiser le repas de fin d'année de nos aînés, prévu initialement fin octobre. Nous souhaitons le reporter dès que la situation sanitaire nous le permettra.

Colis

De même, le traditionnel colis de Noël a été maintenu pour nos aînés qui se trouvent en maison de retraite, mais au vu de la situation des EHPAD, sa distribution est reportée.

En attendant les prochaines nouvelles, le CCAS vous souhaite une excellente année 2021 et surtout la santé !

ÉTAT CIVIL*



ILS SONT NÉS

- DOUDET LUCAS
Noam (8 janvier)
- DENUVAL Léonie (26 janvier)
- GIGAREL Yun (29 janvier)
- LERAY Armel (2 février)
- FOUCHET Emy (16 février)
- BOURDON Abel (17 février)
- COUSTANS Léonie (2 mars)
- PAREIGE Axel (18 mars)
- BOTTE Lucas (29 juin)
- DEFEE ANDRADE
Raphaël (15 juillet)
- LEMESLE Valentin (13 août)
- FERREIRA DA PAIXAO
Sandro (13 octobre)
- HERY Gianni (30 octobre)



ILS SE SONT MARIÉS

- LE GUYADER Éric
& LESCOP Isabelle
(7 mars)
- SAMSON Christophe
& DAVID Véronique
(5 septembre)



ILS NOUS ONT QUITTÉS

- GAILLARD Bernadette (29 avril)
- GADBOIS Jean-Louis (02 juillet)

*Seules apparaissent sur la liste les personnes ayant donné leur autorisation. Pour la protection des données de l'état civil, toute utilisation, à quelque fin que ce soit, des informations contenues dans cette liste est interdite par la loi.

ON VOUS INFORME

conseil municipal

SÉANCE DU 14 JANVIER 2020

Cession d'une bande de terrain

D'une superficie d'environ 450 m² située derrière les maisons rue des Oliviers, au profit de Monsieur BLANCHET et Madame ALLAIS Laurence, Monsieur LE CLECH Alan et Madame COGNARD Mélanie, Monsieur et Madame LEMOINE Sylvain et Lélia, et Monsieur et Madame SALLIOT Benoit et Vanessa, au prix de 20 €/m².

Vente à la société IMS d'un lot de près de 17 600 m² sur la zone d'activités au prix de 17 €/m²

Le cabinet MEVEL de Châteaubourg est choisi pour la rédaction de l'acte de vente IMS/COMMUNE et autorisation est donnée à Monsieur le maire de signer l'acte correspondant.

Travaux de réseaux EU/EP : salon de coiffure

Acceptation du devis MAN TP pour la viabilisation du terrain du salon de coiffure pour un montant de 3 961,20 € HT.

Point à temps automatique

Réalisation de 20 tonnes de point à temps automatique. L'offre de l'entreprise BEAUMONT TP a été retenue pour un montant de 15 640 € HT.

CCAS Révision des tarifs de livraison

Monsieur le maire indique qu'une demande des membres du CCAS a été à nouveau formulée. Il demande à la commune de revoir son tarif concernant les repas aux personnes âgées, malades ou en situation de handicap. Le nouveau tarif validé est de 7 €, au lieu de 9 €.

SÉANCE DU 11 FÉVRIER 2020

Achat d'une parcelle au « Clos des Prés »

Achat d'une parcelle de 9 000 m² au « Clos des Prés » à Saint-Didier appartenant à Monsieur et Madame MELLET propriétaires pour un montant de 6 000 € (hors frais de notaire). Monsieur le maire est autorisé à signer tous les actes et documents afférents à ce dossier.

Achat d'un terrain

Appartenant à Monsieur et Madame MELOT au lieu-dit « La Touche » : le conseil approuve à l'unanimité, le projet d'achat des parcelles d'une surface de 5 ha 74 ares et 40 ca. Monsieur le maire est autorisé à négocier et signer le compromis et l'acte authentique.

Transfert de la compétence éclairage au SDE35

Le conseil municipal décide de transférer au SDE35 la compétence optionnelle Eclairage, d'autoriser la mise à disposition des biens meubles et immeubles nécessaires à l'exercice de cette compétence.

Dispositif annuel d'aide au BAFBA/BAFD

Au regard des difficultés rencontrées par la collectivité pour recruter des animateurs titulaires du BAFBA et/ou du BAFD, il est envisagé de développer une prise en charge de ces formations.

- soit 50 % du coût de la formation BAFBA ou BAFD
- soit 100 % de la formation avec engagement de remboursement partiel en cas de départ dans les 3 ans suivant la formation (conventionnement).

SÉANCE DU 3 MARS 2020

Vente d'un terrain à l'entreprise DG AVENIR

Le conseil municipal accepte la vente à l'entreprise DG AVENIR d'une parcelle ZC 179 PB d'environ 1 143 m² au prix de 17 € HT/m².

Vente d'un terrain à l'entreprise GILBERT

Le conseil municipal accepte la vente à l'entreprise Gilbert Didier d'une parcelle ZC 179 PA d'environ 1 223 m² au prix de 17 € HT/m².

SÉANCE DU 23 MAI 2020

Election du maire :

Nombre de bulletins : 19
Bulletin blanc ou nul : 1
Suffrages obtenus : 18

M. JOUAULT Joseph, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé maire.

Election des adjoints

Nombre de bulletins : 19
Bulletins blancs ou nuls : 3
Suffrages obtenus : 16

Sont élus :

1^{er} adjoint : M. SORRE Bertrand
2^e adjointe : Mme POULAIN Justine
3^e adjoint : M. BLANCHET Jacques
4^e adjointe : Mme LEMOINE Lélia
5^e adjoint : M. BLANDEL Philippe

SÉANCE DU 28 MAI 2020

Participation aux frais de fonctionnement

Au titre des dépenses de fonctionnement pour l'année 2020, le conseil municipal attribue à l'école Saint-Goulven les subventions suivantes (selon le contrat d'association signé en 2005) :

- 1 069,65 € / élève de maternelle
- 284,78 € / élève d'élémentaire

Participation aux frais à caractère social

Dans le cadre des subventions à caractère social, le conseil municipal a voté pour 2020 :

- pour les sorties pédagogiques : 230 € / classe
- pour les classes découvertes : 10 € / élève
- pour les fournitures : 31,62 € / élève

Annulation totale ou partielle des loyers

Après délibération, le conseil municipal décide à la majorité de réduire de 60 % les loyers du 17 mars au 31 mai 2020 du commerce P'tit Zinc et de prendre totalement en charge les loyers du salon de coiffure et du cabinet d'ostéopathie.

SÉANCE DU 16 JUIN 2020

Taxe d'aménagement 2021 : maintien du taux

Le conseil municipal décide de maintenir le taux de 3,5 % de la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal.

Loyer réduit - local professionnel Pôle Santé

Pour faciliter le démarrage de l'activité de l'infirmière, le conseil décide de réduire le montant du loyer du local proposé de 50 % sur les 6 premiers mois d'activité. Ainsi, le montant du loyer serait de 140 € et les charges de 37,50 €.

Cession d'un terrain sur lotissement « L'Arbrier »

La commune de Saint-Didier est propriétaire d'une parcelle sur le lotissement « L'Arbrier » jouxtant la parcelle de Monsieur HAMELIN. Les propriétaires du lot 19 souhaitent que la commune cède une partie du terrain situé en fond de parcelle. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité :

- de fixer à 100 €/m² la cession du terrain concerné,
- précise que les frais de bornage seront à la charge de l'acheteur.

Devis - SPORT NATURE - acquisition pare ballons

Acquisition et pose d'un pare ballons sur le terrain de foot pour un montant de 3 305,90 € HT par l'entreprise CAMA SPORT.

ON VOUS INFORME

conseil municipal

SÉANCE DU 9 JUILLET 2020

Aménagement d'un chemin piétonnier : avenant

Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider l'avenant de MAN TP pour un montant de 13 042,49 € TTC.

Lotissement de « La Claie » : travaux infrastructure des réseaux

Validation des devis SOLUTEL, l'un pour la prestation d'ingénierie télécoms d'un montant de 1 249,20 € TTC et le second pour des travaux de pose et de câblage en fibre optique d'un lotissement pour un montant de 3 852 € TTC.

SÉANCE DU 27 AOÛT 2020

Vestiaires / sanitaires avenant lot 10 - SARL JANVIER

Travaux complémentaires : validation de l'avenant proposé par JANVIER pour un montant de 9 387,36 € TTC.

Syndicat des eaux : convention et devis desserte AEP et défense incendie

Suite à la création du lotissement « La Claie », l'étude estimative concernant l'alimentation en AEP et défense incendie remise par le syndicat des lots communaux serait :

- branchement AEP : 27 000 € TTC
- défense incendie : 2 544 € TTC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'intégrer un montant de 29 544 € dans le budget annexe du lotissement du « Bourg ».

Branchement eau potable - VEOLIA

Suite aux travaux de raccordement branchement eau potable pour le terrain situé sur la zone d'activité du Tronchet, le conseil valide le devis de VEOLIA pour un montant total de 1 565,47 € TTC.

Devis complémentaire BEAUMONT TP

L'entreprise BEAUMONT doit réaliser des travaux de goudronnage tricouche sur le parking de l'école et de la mairie, ainsi que du PATA complémentaire. Le montant de 8 648,40 € TTC est validé.

Désignation d'un(e) représentant(e) du conseil municipal au conseil d'administration de la mission locale

Considérant que, conformément à ses statuts, la mission locale exerce une mission de Service Public de proximité avec pour objectif essentiel de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans (sortis du système scolaire) de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale. La candidature de Sandrine RAJI au conseil d'administration de la mission locale a été votée à l'unanimité.

Lotissement de « La Claie » - prix au m²

Le prix de vente du terrain, au vu de l'estimatif du montant des travaux relatifs à la réalisation du lotissement, est voté à la majorité à 120 € TTC /m² soit 100 € HT/m².

Devis BEAUMONT TP - Parking mairie

L'entreprise BEAUMONT doit réaliser des travaux de réfection du parking mairie. Le montant de 20 569,68 € TTC est validé.

Devis BEAUMONT TP - Parking cantine

L'entreprise BEAUMONT doit réaliser des travaux de réfection du parking cantine. Le montant de 12 279 € TTC est validé.

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2020

Prestataire - Arche de nos compagnons

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de passer pour l'année 2021, à effet au 1^{er} janvier 2021, un contrat de prestation de services avec l'Arche de nos compagnons - Services pour la capture, le ramassage, le transport des animaux errants et/ou dangereux sur la voie publique, le ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique et la gestion de la fourrière animale, sur la base d'un montant de 0,75 € par habitant.

Marché lotissement « La Claie » : ajout de l'option bornage

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de valider l'option « bornage des lots » telle que présentée soit 400 €/lot.

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2020

Contrat de maintenance - JD EUROCONFORT

Un avenant de notre prestataire JD EUROCONFORT pour le contrat d'entretien (matériel restaurant scolaire) a été adressé en mairie. Le montant sera porté de 856,72 € HT à 984,82 € HT, soit une plus value de 128,10 € HT.

Cession à titre onéreux d'une bande de terrain située à « La Guardièrre »

M. MARTIN, propriétaire de la parcelle située au 6 rue des Mûriers, demande à ce que le conseil se positionne sur le prix de vente d'une petite bande de terrain. À la majorité, il est décidé de fixer le prix de vente à 20 €/m².

Bail rural : terrain communal

Le conseil municipal décide de donner son accord pour la signature d'un bail rural avec Monsieur POTIER, agriculteur, d'une durée de 18 années sur la base d'un loyer de 180 €/an. L'étude de Maître Nadège KRETZ-FAUCHEUX est désignée pour rédiger le bail rural.



ON VOUS INFORME budget 2020**

Le vote du budget est une étape importante dans la vie de notre commune. Cela permet la réalisation de travaux d'aménagements destinés à améliorer notre cadre de vie, à entretenir et valoriser le patrimoine communal.

La bonne gestion menée en 2019, notamment grâce à la maîtrise des coûts, a permis de dégager pour la section de fonctionnement : un excédent de 254 604,98 € / pour la section d'investissement : un excédent de 144 005 €
Ces résultats ont servi à financer les projets 2020 sans nouvel emprunt et sans augmentation d'impôt.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



TOTAL (ORDRE + RÉEL) **1 749 547 €**
RÉEL **1 408 497 €**

Ces dépenses sont liées au fonctionnement courant de la collectivité et regroupent principalement :

- les frais de rémunération du personnel
- les dépenses d'entretien et de fourniture
- les frais de fonctionnement divers correspondant aux compétences de la collectivité
- les subventions des associations



Frais à caractère général
+21 220 €*

Ils ont augmenté considérablement. Mais ceci est lié en grande partie au transfert du budget fonctionnement assainissement sur le budget commune (env. 50 000 €).



Charges exceptionnelles
+ 29 381 €*

Cela correspond au versement de l'excédent 2019 du budget assainissement à Vitré Communauté suite au transfert de compétence.



Charge de gestion courante
+ 1 313 €*

Modification de la charge liée aux indemnités des élus (revalorisation et un adjoint supplémentaire).



Charges de personnel
-12 859 €*

Les charges de personnel sont en diminution. Pour des raisons liées à la Covid-19 les mini-camps ont été supprimés et les effectifs plafonnés cet été d'où la modification du nombre d'animateurs.



Intérêts
- 3 000 €*

Diminution des intérêts.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



TOTAL (ORDRE + RÉEL) **1 945 764 €**
RÉEL **1 945 764 €**



Produits des services
-64 000 €*

Une baisse de 30 %. La perte de ressources (produits des services, du domaine et ventes diverses) est importante. Saint-Didier, comme toutes les autres communes, a été touchée par la mise à l'arrêt des activités de services publics (garderie, cantine, Alsh...).



Produits de gestion courante
-27 000 €*

Du fait de la fermeture des services, un certain nombre de livraisons de repas aux communes extérieures n'a pu être assuré.



Dotations et subventions
+38 000 €*

Les dotations et subventions de l'État et Vitré Communauté sont en progression sensible sur 2020. Nous avons également reçu des aides pour nos « Contrats Aidés » (+ 9000 €).



Produits exceptionnels
+50 471 €*

Remboursement de Vitré à Saint-Didier des frais de fonctionnement « assainissement 2020 »



Section de fonctionnement
RÉSULTAT 2020 PRÉVU

Le résultat de l'année 2020 sera de + 196 217 €. Avec le report de l'excédent n-1, le résultat qui sera reporté l'an prochain sera de **450 821€**.

ON VOUS INFORME budget 2020**

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



TOTAL (ORDRE + RÉEL) **1 292 547 €**
RÉEL **1 288 445 €**



Malgré une année marquée par la Covid-19, la commune a poursuivi ses projets d'investissement. Ci-dessous, quelques dépenses d'investissement parmi les plus importantes sur l'année 2020.

 **Travaux de sécurisation**
10 335 € TTC

Achèvement des travaux de sécurisation de la route de la Vallée

 **Salle Polymotricité et vestiaires**
564 738 € TTC

Réhabilitation de la salle polymotricité et rénovation des vestiaires

 **P'tit Zinc + liaison douce**
44 938 € TTC
Aménagement

 **Parkings mairie et cantine**
40 558 € TTC
Aménagement parkings

 **Bibliothèque**
6 965 € TTC
Acquisition de livres/CD/DVD

 **Ecole publique**
36 000 € TTC
Travaux de réfection toiture

 **Cantine**
11 458,64 € TTC
Acquisition de matériel et mobilier

 **Acquisition foncière**
6 950 € TTC
Achat d'un terrain route de Cornille

 **Travaux de voirie**
44 281 € TTC

Réfection du chemin communal « La Coefflière » (13 183,80 €)
Réfection chemin « La Barre » (2 136,59 €)
Réfection « le Plessis Galleran » (9 132,48 €)
Réfection de « Larnerie » (19 533,30 €)

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT



TOTAL (ORDRE + RÉEL) **1 550 260 €**
RÉEL **1 205 107 €**



Section d'investissement
RÉSULTAT 2020 PRÉVU

Le résultat de l'année 2020 sera de + 257 713 €. Auquel on ajoute l'excédent de l'année n-1 (144 005 €) soit un total de **401 718 €**.



LA NOUVELLE SALLE POLYMOTRICITÉ UN LIEU D'ÉCHANGES, DE RENCONTRES CULTURELLES ET ASSOCIATIVES

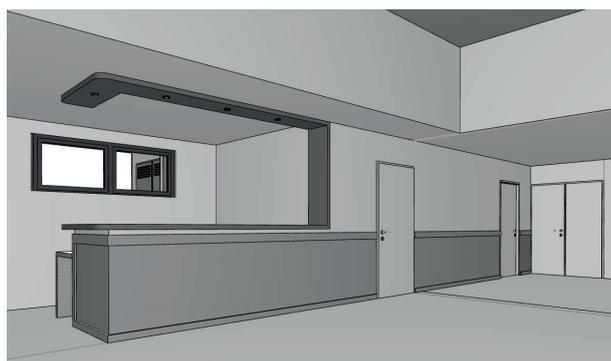


La salle polymotricité reste le bâtiment communal le plus utilisé par les administrés, les associations et les écoles. Il était donc important d'y réaliser d'importants travaux. Nous avons fait un état des lieux des travaux à effectuer pour la rendre plus agréable. La vétusté, le manque de fonctionnalité (pas de rangements) et la mise en œuvre obligatoire de l'accessibilité pour tous nous a amenés à un projet conséquent de réhabilitation.

Accueillir

Nous souhaitons, au niveau de l'équipe municipale, proposer un équipement qui réponde aux besoins, qu'il s'agisse d'un particulier ou d'une association. Les occasions seront nombreuses d'utiliser notre salle polymotricité tout au long de l'année : manifestations privées, réunions publiques, associations communales, cérémonies officielles.

Les sanitaires seront plus importants en termes de nombre. La disposition du hall d'accueil donnera une meilleure fonctionnalité, plus ergonomique.



Cuisiner et recevoir

D'années en années, les besoins grandissant, les locaux, et plus précisément la partie salle de réception, buvette et cuisine, devenaient trop exiguës, mal agencées et dotées d'un équipement insuffisant.

C'est en 2018 que la municipalité a donc décidé d'investir dans une réhabilitation, afin de créer une salle de réception permettant d'accueillir plus de personnes, une cuisine digne de ce nom, moderne et fonctionnelle.

Un mobilier professionnel en inox a été installé, une pièce de stockage a même pu être intégrée, le tout répondant bien entendu à toutes les nouvelles normes en vigueur (sécurité et accès).

Louer

Par décision du 10 novembre dernier, le conseil municipal a fixé les nouveaux tarifs de location de la salle polymotricité applicable au 1^{er} janvier 2021, avec une différenciation pour les habitants de la commune et ceux hors commune. La gratuité pour les associations a été conservée.

PRESTATIONS	TARIFS		
	COMMUNE	ASSOS	HORS COMMUNE
Vin d'honneur	80 €		100 €
Location	1/2 journée	150 €	210 €
	1 journée	350 €	490 €
	2 journées	450 €	630 €
Chauffage	25 €		25 €
Sono	25 €/jour		25 €
Vidéoprojecteur	25 €/jour		25 €
Caution	1000 €	300 €	1000 €

ÇA PREND FORME *travaux*



Rétrospective des travaux

Les travaux se sont déroulés sur douze mois, et ont été suivis par le cabinet d'architecture LIOUVILLE JAN et ARPAC.



UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

- 1 DÉMOLITION - *Giboire*
- 2 GROS ŒUVRE - *Coreva*
- 3 RAVALEMENT - *Blandin*
- 4 CHARPENTE, OSSATURE BOIS - *Darras*
- 5 ÉTANCHÉITÉ - *Limeul*
- 6 CONSTRUCTION - *Martin*
- 7 MENUISERIES EXTÉRIEURES - *Ser al fer*
- 8 ISOLATION, CLOISON SÈCHE, FAUX PLAFOND - *Coconnier*
- 9 MENUISERIES INTÉRIEURES - *Bondis*
- 10 CARRELAGE FAÏENCE - *Janvier*
- 11 PEINTURE - *Hervagault*
- 12 PLOMBERIE - *Hervé*
- 13 ÉLECTRICITÉ, CHAUFFAGE - *Caillot Potin*

13 CORPS DE MÉTIERS
SE SONT RELAYÉS ET COORDONNÉS

Montant global ?
868 552,01 €



SUBVENTIONS DE L'ÉTAT
212 551,22 €



SUBVENTIONS DU DÉPARTEMENT
114 840 €

+



ÉQUIPEMENTS DE CUISINE
9 750 € HT



ÉQUIPEMENTS DE SONORISATION ET VIDÉO PROJECTION



UN PEU + DE **10 000 €**



ÇA PREND FORME *travaux*

1 Chemins communaux

RÉFECTION DE PLUSIEURS CHEMINS

Coût des travaux : 43 986 € TTC

Depuis quelques années, la municipalité a pris la décision de refaire un ou deux chemins communaux par an, ainsi que le curage de fossés. En 2020, les chemins de Larnerie, du Plessis Galleran, de la Coeffelière et une partie du chemin de la Barre ont été réalisés. Pour l'année 2021, la commission travaux va se réunir pour programmer les chemins prioritaires.



2 Chemin piétonnier

TRAVAUX ACHEVÉS

Coût des travaux : 85 000 € TTC

Le sentier piétonnier partant rue de la Vallée pour rejoindre la rue du Stade est terminé. Il permet de desservir l'entrée sécurisée de l'école Saint-Goulven et de rejoindre les commerces et la bibliothèque.

3 Mairie et école publique

NOUVEAUX PARKINGS

Coût des travaux : 32 848,68 € TTC

Cette année la commune a engagé des travaux de rénovation des parkings de la mairie et de l'école publique. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise BEAUMONT TP de Fougères.



4 Aménagement rue de la Vallée

CIRCULATION SÉCURISÉE ET PLUS FLUIDE

Coût des travaux : 420 000 € TTC

La commune de Saint-Didier est traversée par la départementale RD33. Plus de 3 100 véhicules, dont des poids lourds, l'empruntent chaque jour. L'objectif à terme est de renforcer la sécurité des déplacements en centre bourg et de permettre aux véhicules, deux-roues et piétons de circuler sans risque. Avec l'aménagement en octobre dernier du plateau ralentisseur au carrefour de la rue de la Vallée et de la route de Pont Riou, les travaux sont enfin achevés.



5 École publique

RÉNOVATION DE LA TOITURE

Coût des travaux : 41 800 € TTC

dont 30 000 € pris en charge par l'assurance

Suite à des infiltrations d'eau dans les classes élémentaires de l'école publique, le conseil municipal a décidé de refaire la toiture. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise BILHEUDE de Vitré.



6 Sentier pédestre

PROJET 2021

Courant de l'année 2021, des modifications seront faites sur le tracé du circuit des Vallons n°18. Nous vous donnerons plus de détails dans la gazette de mars 2021.

ÇA PREND FORME urbanisme



Lotissement LE CHAMP FLEURI

Les travaux d'enrobés, de voiries, d'éclairage et d'espaces verts sont achevés. Ce lotissement à proximité du centre bourg compte 12 lots. La construction de la dernière maison doit démarrer fin décembre.

Coût des travaux : 248 797 € HT

dont :

- Terrassement, voirie : **69 385 € HT**
(LEMEE TP - Pleurtuit)
- Réseaux EP et EU : **59 900 € HT**
(RENOU - Bais)
- Éclairage public : **18 097 € HT**
(CITEOS - Cesson-Sévigné)
- Espaces verts : **8 000 € HT**
(SERRAND - Vitré)



Lotissement L'ARBRIER

Les travaux d'enrobés, de voiries, d'éclairage et d'espaces verts sont achevés. Ce lotissement à proximité de l'école publique compte 26 lots vendus.

Coût global des travaux : 558 340 € HT

dont :

- Terrassement, voirie : **200 968 € HT**
(PIGEON TP - Argentré du Plessis)
- Réseaux EP et EU : **84 000 € HT**
(TRAM TP - Cossé le Vivien)
- Éclairage public : **20 400 HT**
(CITEOS - Cesson sévigné)
- Espaces verts : **19 877 € HT**
(LEROY PAYSAGE - Changé)



Lotissement LA CLATE

Les travaux de viabilisation du futur lotissement ont commencé le mardi 24 novembre. Les travaux de la première tranche devraient se poursuivre jusqu'à la fin du 1^{er} trimestre 2021.

La commune ouvrira à la commercialisation la 1^{ère} tranche de ce lotissement communal de 13 lots, libres de constructeurs dès le 1^{er} janvier 2021.

Prix du m² : 120 € TTC

? Vous êtes intéressé ?

Prenez contact avec la mairie pour votre inscription sur liste d'attente

LIAISON DOUCE



Le projet de liaison douce entre Saint-Didier et Châteaubourg est l'un des projets majeurs de l'équipe municipale. D'ailleurs, il y a 4 ans, une consultation à l'initiative d'une association Déodatienne avait été lancée pour la création d'une liaison douce entre les deux communes, totalisant plus de 500 signatures. Avant de lancer le projet, connaître l'avis des habitants nous paraissait indispensable pour répondre au mieux aux attentes de chacun sur ce projet.

Nous vous avons donc sollicités pour répondre à un sondage et nous vous en remercions. Vous avez été 335 foyers à répondre, que ce soit en ligne ou par support papier, ce qui représente environ 45 % de la population. On remarque que, sur l'ensemble des personnes ayant répondu, près de la moitié ont laissé leur adresse mail afin d'être tenues informées de l'avancement de celui-ci. Les commentaires laissés par certains proposent des idées d'aménagement auxquelles nous n'aurions peut-être pas pensé.

Ce qu'il en ressort :

- 1 La majorité des votants l'utilisera principalement pour le loisir, rejoindre les commerces de Châteaubourg ou se rendre à la gare. D'autres projettent d'aller à l'école ou sur leur lieu de travail (vélo-train).
- 2 Les personnes ayant répondu pensent privilégier la balade à pied et à vélo. La voie devra donc être adaptée pour pouvoir accueillir les promeneurs, les cyclistes, les trottinettes et les rollers.
- 3 Cette future liaison douce entre Saint-Didier et Châteaubourg serait parcourue occasionnellement et principalement le week-end et de préférence pendant les beaux jours. Un tiers des sondés l'utiliserait quotidiennement.

Quand on analyse les autres données récoltées (tranche d'âge et catégorie socio-professionnelle), on peut dire que l'ensemble des participants adultes reflète bien les caractéristiques de la population de Saint-Didier. Toutefois, on note une faible participation de nos jeunes de moins de 25 ans à ce sondage. On peut se féliciter que tous les secteurs identifiés de la commune aient participé au sondage.

La commission environnement et l'ensemble du conseil municipal pourra, grâce à vos réponses, travailler sur ce projet dans l'objectif de répondre au mieux aux attentes de tous.

ACTUS

**CAISSONS 2^e VIE EN DÉCHÈTERIES
FERMETURE JUSQU'À NOUVEL ORDRE !**

Au regard de la situation sanitaire, la Recyclerie de Vitré-PEV et l'organisme Emmaüs sont contraints de suspendre les collectes de caissons « 2^e vie » en déchèteries. Les dépôts d'objets ne pourront donc plus être acceptés, jusqu'à nouvel ordre.

Ne jetez pas vos objets pour autant, mettez-les de côté !

Par ailleurs, le SMICTOM Sud-Est 35 transmet son soutien à la Recyclerie PEV suite à l'incendie qui a détruit une partie de leur bâtiment de vente.



© www.regiedequartier.org



Décryptage

LE COMPOSTAGE ENTRE VOISINS



© Ouest-France

C'est maintenant à Domloup et Noyal-sur-Vilaine !

Vendredi 23 octobre, de nouveaux sites de compostage partagé ont été inaugurés à Domloup et Noyal-sur-Vilaine. L'occasion de revenir sur ce projet et de découvrir les bons gestes du compostage.

30 % des déchets ménagers sont compostables !

Partant de ce constat, le SMICTOM accompagne les logements collectifs depuis plus d'un an dans l'installation de sites de « compostage partagé ».

Le compostage, c'est une pratique ouverte à tous !

Le compostage, c'est la décomposition naturelle des déchets organiques (de cuisine ou de jardin). Mélangés dans un composteur, ils se dégradent et se transforment en engrais en seulement quelques mois. Principalement réservé aux personnes possédant un jardin, le compostage s'invite désormais en pied d'immeuble pour permettre à tous de composter ses déchets organiques, et ainsi de réduire le volume d'ordures ménagères.

« Le compostage partagé, ce sont toutes les opérations de compostage de proximité (pied d'immeuble, quartier, village) dans lesquelles les habitants prennent en charge tout ou partie de l'installation et de la gestion de leur site ».

Au départ, l'installation de composteurs dans une résidence se fait sur la base du volontariat et à la demande de plusieurs habitants décidés à s'investir. Une fois la demande étudiée par le syndicat et le site choisi, les foyers sont accompagnés pendant un an à travers des animations de sensibilisation et une intervention sur place si besoin. Des référents sont également formés pour assurer au quotidien le bon déroulement du processus de compostage.

? Vous souhaitez rejoindre le mouvement ?

Pour installer un site de compostage, contactez-nous : contact@smictom-sudest35.fr

+ Pour aller plus loin ?

Retrouvez le guide du compostage sur le site de l'ADEME http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/85848_guide_compostage_partage_vf.pdf

Jour férié et collectes

JEUDI 13 MAI 2021

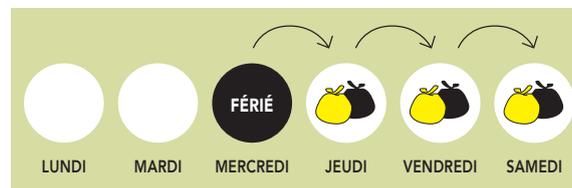
Attention, jeudi 13 mai étant un jour férié, l'ensemble des collectes suivant le jour férié est décalé d'une journée.

Ainsi, si vous êtes habituellement collecté le jeudi, votre collecte sera décalée au vendredi 14 mai. Pareillement, les collectes du vendredi seront décalées au samedi 15 mai.

Fermeture des déchèteries

Les 12 déchèteries et Valoparcs du SMICTOM seront fermées au public et aux professionnels lors d'un jour férié.

Exemple



Covid-19

CONTINUEZ À TRIER

Pendant cette période, les déchèteries du territoire du SMICTOM Sud-Est 35 restent ouvertes et tous les services sont opérationnels.

Toutes les collectes sont maintenues aux mêmes jours et horaires qu'habituellement. L'accueil physique et téléphonique est maintenu. Les déplacements pour rendez-vous dans un service public sont autorisés pendant la durée du confinement. Une attestation de déplacement dérogatoire pourrait encore être obligatoire avant de se rendre au rendez-vous.

Quelle case cocher sur l'attestation de déplacement pour se rendre en déchèterie ?

Les déchèteries étant un service public, cochez la case : «convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public ». Pour accéder aux déchèteries, pensez à vous munir de votre carte d'accès.

+ Ne manquez aucune information du SMICTOM !

www.smictom-sudest35.fr/mesdechets/decheteries/

f @jereduisjaitoutcompris

C'EST ENTRE NOUS intercommunalité

VITRÉ
COMMUNAUTÉ

PLUi
Plan Local
d'Urbanisme
Intercommunal

Compétence PLUi OPPOSITION AU TRANSFERT À VITRÉ COMMUNAUTÉ

La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) n° 2014-366 du 27 mars 2014 a instauré un mécanisme de transfert de droits au profit des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU), de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale au profit des communautés de communes.

Pour rappel, le transfert de la compétence à l'EPCI aurait pour conséquence l'élaboration du PLU intercommunal (PLUi) à l'échelle de la communauté de communes. Les dispositions des PLU et cartes communales resteraient applicables jusqu'à l'approbation du PLUi.

Toutefois, pour s'opposer à ce transfert de droits à l'EPCI, un principe de minorité de blocage a été instauré. Cette minorité de blocage s'appliquera si elle représente une opposition de 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population. Afin d'éviter le transfert automatique de la compétence PLUi à Vitré Communauté au 1^{er} janvier 2021, les communes membres doivent donc matérialiser avant le 1^{er} janvier 2021 une minorité de blocage.

Les conseillers interrogés le 10/11/2020 sur cette thématique souhaitent, dans leur grande majorité (17 pour, 2 abstentions), que cette compétence reste communale.



En ligne UNE SUBVENTION POUR LES ASSOCIATIONS

-50 % des frais engagés
dans la réduction des déchets,
dans la limite de 30 €.

Vous êtes membre d'une association ? Vous souhaitez engager des actions en faveur de la réduction de déchets (achat de gobelets réutilisables, organiser une animation par un spécialiste, louer de la vaisselle, etc...) ?

Le SMICTOM peut vous accompagner à hauteur de 50 % des frais, dans la limite de 30 €. Attention, la date limite de dépôt du dossier est le 26 février 2021 inclus.

? Vous souhaitez déposer un dossier ?

Rendez-vous sur le site du SMICTOM, espace « associations »
www.smictom-sudest35.fr/demarches-en-un-clic/subvention-pour-les-associations/



© www.smictom-sudest35.fr

Broyeur à végétaux DISPONIBLE À LA LOCATION

**Réduire ses déchets de jardin :
c'est possible grâce au broyage !**

Le principe est simple, il s'agit de déchiqueter les déchets verts pour les réduire. Cela permet d'obtenir du broyat, un produit sain qui peut être utilisé dans votre jardin en paillage ou en complément de vos déchets de cuisine dans le composteur.

Après avoir taillé vos haies et vos arbustes, le volume de branchages obtenu peut être très imposant. Le broyage est une solution écologique et économique pour les réutiliser directement chez vous et éviter les déplacements en déchèterie. Envie de vous y mettre ? Le SMICTOM vous accompagne ! Bénéficiez d'un bon de réduction de 50 % sur la location d'un broyeur chez les loueurs conventionnés.

? Pour en bénéficier ?

<http://www.smictom-sudest35.fr/demarches-en-un-clic/reserver-un-broyeur/>



Service civique
POUR LES 16-25 ANS

Le Service Civique pour les 16-25 ans est une offre de volontariat pour réaliser une mission d'intérêt général de 6 à 12 mois. Vitré Communauté propose régulièrement des missions.

Le service civique propose des missions d'intérêt général de 6 mois minimum à des jeunes de 16 à 25 ans, élargi à 30 ans si le jeune est reconnu travailleur handicapé. Le service civique est ouvert à tous, sans conditions de diplômes. Il permet de leur donner un tremplin vers l'emploi et l'insertion dans la vie sociale. Les missions touchent à divers domaines, tels que la solidarité, la santé, le sport, la culture...

Ces missions sont rémunérées, généralement le jeune est employé 24 heures par semaine, au maximum 35 heures.

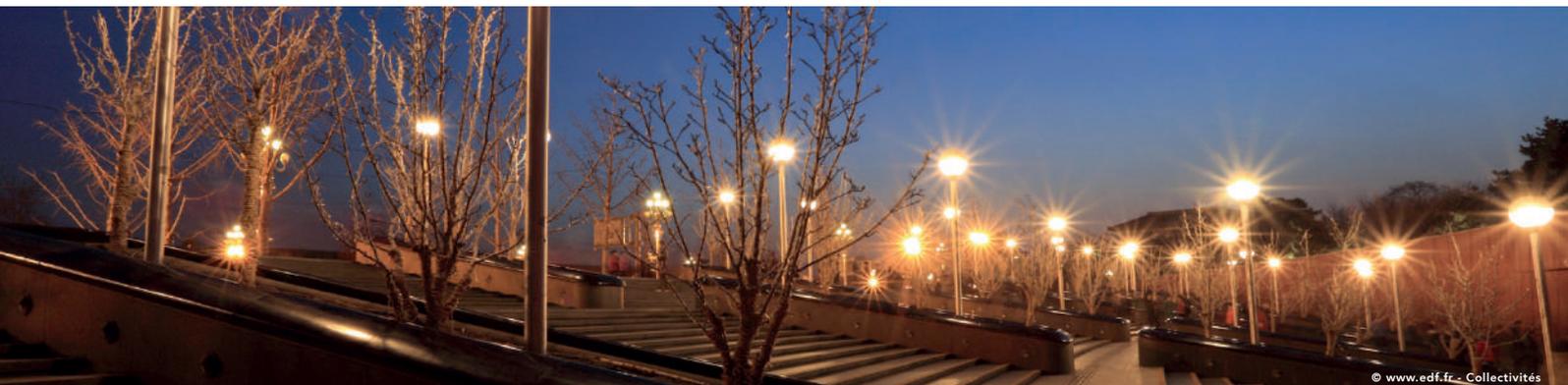
? Contactez le Point Information Jeunesse de Vitré

02 23 55 16 21 ou consultez le site national :

<http://www.service-civique.gouv.fr/jeunes-volontaires?gclsrc=aw.ds>



C'EST ENTRE NOUS
intercommunalité



© www.edf.fr - Collectivités

Éclairage public

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE AU **SDE35**

Dans le cadre d'une compétence optionnelle, le SDE 35 assure pour les communes, qui lui confient cette mission, la totalité de la gestion de l'éclairage public, un service qui couvre l'investissement (pose de matériels neufs), la maintenance (avec des entreprises spécialisées), la cartographie du patrimoine lumineux et le contrôle de l'énergie.

Fidèle à sa philosophie de solidarité territoriale, et comme pour l'électrification, le SDE 35 mutualise pour cette compétence des moyens humains, son expertise, son expérience et son concours financier. C'est avant tout pour la commune la possibilité de se dégager de toutes les contraintes liées à l'éclairage et notamment, on y pense moins, aux obligations réglementaires de plus en plus contraignantes.

En confiant la compétence éclairage public au SDE 35, la commune ne perd pas pour autant un droit de regard sur ce qui se fait sur son territoire : le maire reste en effet décideur; Sur les conseils avisés des services du SDE35, les élus gardent la main sur le choix des équipements (design, budget, etc...) et bien sûr, la commune reste propriétaire des installations qui sont transférées au SDE35.

EN CHIFFRES

Le Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine assure la maintenance, la rénovation et les extensions sur :



184
collectivités
dont 9 EPCI



plus de
52 000
points lumineux



Atelier Musique

Le RIPAME est un service mutualisé et gratuit qui a été mis en place le 18 mars 2018. Le relais intercommunal parents - assistant(e)s maternel(le)s - enfants est un lieu d'échanges et d'informations. C'est un service gratuit destiné aux parents, assistants maternels, gardes à domicile et enfants des communes de Châteaubourg, Cornillé, Domagné, Louvigné-de-Bais, Saint-Aubin-des-Landes, Saint-Didier et Saint-Jean-sur-Vilaine. L'équipe se compose de deux animatrices, éducatrices de jeunes enfants, Marion Rogue étant notre référente sur Saint-Didier.

RIPAME

RELAIS INTERCOMMUNAL PARENTS-ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Les matinées d'éveils du RIPAME du Pays de Châteaubourg ont repris en septembre dernier pour le plus grand plaisir des petits, accompagnés de leur(s) assistant(es) maternel(les) ou de leurs parents. Nous avons pu multiplier les expériences et les sensations avec un programme bien chargé : peinture, motricité, transvasements, musique et nuit magique !

Pour information, le RIPAME accompagne les parents dans leur recherche d'un mode de garde et renseigne sur les questions liées au droit du travail pour l'emploi d'un assistant maternel.



© Ouest-France

📍 **Marion Rogue**
Éducatrice jeune enfant
02 99 00 97 95
ripame@chateaubourg.fr

C'EST ENTRE NOUS enfance - jeunesse

Une année à l'accueil de loisirs...

RÉTROSPECTIVE 2020

APRÈS DE JOLIES FÊTES DE FIN D'ANNÉE...

Nous avons eu le plaisir de nous retrouver avec les enfants pour de nouvelles aventures. Pour commencer, en janvier et février, nous avons découvert avec les enfants les thèmes des **personnages féériques** des jardins, ainsi que l'éducation à l'image et autres **pixels art**.



MALHEUREUSEMENT, EN MARS, NOUS AVONS DÛ FAIRE FACE AU CONFINEMENT GÉNÉRAL

Mais pour assurer la permanence de service minimum des enfants prioritaires, nous nous sommes adaptés en proposant de l'initiation à l'**accordéon** et au **jardinage** en attendant patiemment la réouverture du centre. Préparation du jardin (désherbage, terreau...) et sensibilisation au **tri sélectif** ont été nos principales activités à la réouverture du centre mi-mai.

VOILÀ L'ÉTÉ, LE SOLEIL ET SES NOMBREUX INTERVENANTS

Nous avons rencontré **Abel l'apiculteur** ainsi qu'un groupe de **musique « Dan's Meize »**. Sans oublier la dernière sortie avec **Sylvie à nos côtés au K137** (escalade et trampoline) à Rennes. Nous n'avons bien évidemment pas manqué les traditionnelles **batailles d'eau**. Nous avons également pu organiser deux rencontres **ludothèque** qui ont eu un fort succès. Cela a permis d'échanger des idées de jeux pour l'avenir. Souhaitant faire vivre aux enfants un **voyage dans le temps**, une tente de Cro-Magnon a été installée dans le jardin. Les enfants ont ainsi pu découvrir la préhistoire au travers des livres et des images. Le mois d'août fut court, mais aura permis à **Driss, notre nouveau directeur**, de prendre ses marques au sein de l'équipe d'animation. Pour conclure l'été et ses belles découvertes, nous avons **joué les zoologistes** et observé des insectes à la loupe.



LES VACANCES AINSI ACHEVÉES, DE NOUVELLES ACTIVITÉS ONT PU ÊTRE MISES EN PLACE

Sport, fabrication d'araignées, peinture au saladier, création de citrouilles et beaucoup d'autres ateliers ont permis aux enfants de se familiariser pour certains à leurs nouveaux groupes. Certaines de ces activités ont permis de préparer les vacances d'**Halloween**. En effet, pour plus de rigolade, il a fallu rendre l'accueil de loisirs effrayant. Au programme, **chasse au trésor, maquillage, déguisement, loup-garou, création de décors, activité avec la bibliothèque, etc...** Les enfants de 5 à 13 ans ont eu la chance de participer à une initiation **judo** adaptée à leur âge. Un projet en lien avec la mairie a également été mis en place : **les enfants sont devenus des journalistes** et ont interviewé les élus pour ce bulletin.



**Pour terminer cette année pleine de rebondissements,
et en attendant la suite, nous espérons vous retrouver au plus vite.**

👤 **Driss FEDOUL, Directeur**
06 15 81 48 78
clsh@saintdidier35.fr

Retour sur les animations de 2020

Beaucoup de projets en 2020 ont été annulés suite à la Covid-19



AMSTRAMGRAM

Dans le cadre du festival Amstramgram en février 2020 sur le thème de la mobilité, 5 rencontres ont eu lieu pour les tous-petits de 0 à 3 ans à la bibliothèque. Ils ont assisté à des ateliers « gommettes **1** », « court-métrage » et « lecture animée **2** ».



VACANCES SCOLAIRES

Aux vacances de février, les enfants ont été initiés au « stop motion **3** ». Aux vacances d'octobre, ils ont participé à une battle de « critique littéraire » et à un « Time's up littéraire ».



RENCONTRES AVEC LES AUTEURS

Initialement prévue le 10 avril, cette rencontre a pu avoir lieu le 13 octobre. Loïc CLÉMENT **4** (auteur), et Anne MONTEL **5** (illustratrice), sont venus rencontrer les élèves de CE1 et CM2 de l'école publique et les élèves CE1 de l'école privée).

Animations à venir en 2021

LE MOIS DU MULTIMÉDIA

Reconduit en 2021

N'ayant pas pu avoir lieu sur la commune en 2020, il sera reconduit.

Dina, vice-championne du monde de **JUST DANCE**, a annoncé sa venue pour 2021.

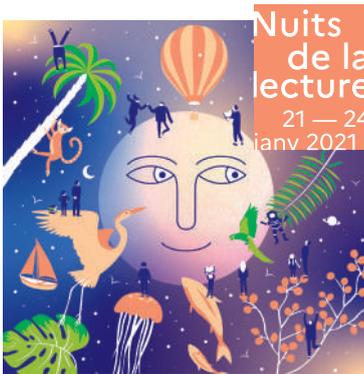


© www.madmoizelle.com

NUIT DE LA LECTURE

Jeudi 21 janvier à 18h30

« Café-littéraire » en présentiel ou en virtuel sur le thème « relire le monde ». A cette occasion, une présentation de livres vous sera faite.



© Ministère de la Culture / duoifluo

AMSTRAMGRAM

Mardi 9 février

La bibliothèque, en partenariat avec le RIPAME, participera pour la deuxième fois à ce festival.

FACILE À LIRE

La bibliothèque participe au 3^e prix « Facile à lire » en partenariat avec Livre et lecture en Bretagne. 2 rencontres d'auteurs sont prévues :

Dimanche 14 février

Rencontre avec Hélène DELFORGE, auteure de l'album « Amoureux »

Dimanche 6 juin

Rencontre avec Yvon LE MEN, auteur de « Aux marches de Bretagne »

Livre
et
lecture
en
Bretagne

PRIX



facile
à lire
BRETAGNE



LES INCORRUPTIBLES

LE PREMIER PRIX LITTÉRAIRE DÉCERNÉ PAR DES JEUNES LECTEURS



© www.leincoo.com

**Au revoir
JACQUELINE**



On ne vous donnera pas l'âge de Jacqueline HUËT, ni le nombre de kilomètres qu'elle a fait dans la bibliothèque.

Et voilà que l'heure de la retraite est arrivée...

Alors nous ne pouvons que lui dire un grand

Merci

pour son investissement, sa discrétion, ses propositions de lectures, ses animations notamment auprès de nos aînés et sa générosité.

On ne doute pas de pouvoir la croiser entre les rayonnages de livres ou en balade le nez au vent. Vive le temps de l'oisiveté même si c'est bien connu : les retraités ont toujours des agendas bien chargés !



**Bienvenue
PAULINE & CLAIRE**



➕ Suivez les actualités de la médiathèque :

<http://bibliotheque.saintdidier35.fr>

f Bibliothèque de Saint-Didier

SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE *de Saint-Didier*

L'Association des Parents d'Élèves et des Amis de l'École Publique est heureuse de vous adresser ses meilleurs vœux pour l'année 2021. Que la santé, la joie et la prospérité vous accompagnent durant ces 365 jours. L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire qui nous a tous touchés et nous espérons que vous avez pu prendre soin de vous et des vôtres.

Marché de Noël annulé

C'est avec une grande déception que nous avons malheureusement dû annuler notre marché de Noël, tant attendu par tous les enfants de l'école.

Ventes en ligne via helloasso

Nous avons dû nous adapter aux protocoles sanitaires en proposant des ventes aux familles via notre nouvelle application « helloasso ».

Ainsi, nous avons pu proposer des ventes de saucissons, étiquettes prénoms Aquis, gourdes personnalisées, ventes de pizzas via notre partenaire DOMINO'S PIZZA, ventes de sapins et de chocolats en toute sécurité via un paiement en ligne sécurisé.

Pour l'année 2021, nous continuerons nos ventes en ligne avec une livraison par drive afin d'aider l'école à réaliser ses projets pédagogiques. Toutes nos ventes en cours sont consultables sur notre nouveau site internet www.apeap-saintdidier.fr.

Une vente de galettes des rois sera prévue le vendredi 15 janvier 2021 avec une livraison en drive, la commande sera à effectuer avant le 06 janvier via « helloasso ».

Soirée conviviale

Si le contexte sanitaire nous le permet, ainsi que la fin des travaux de la salle polymotricité, nous vous proposons de réserver la date du samedi 20 mars 2021 pour cette soirée traditionnelle.

Vide-Greniers

Dans ces mêmes conditions, nous prévoyons le vide-greniers le dimanche 18 avril !

Collecte de papier

Nous vous encourageons à continuer de déposer vos papiers dans la borne à disposition sur le parking de l'école. Actuellement, elle est vidée toutes les 2 semaines, nous vous remercions pour votre mobilisation et espérons continuer sur cette dynamique !!!

Locations

Il est toujours possible de louer notre barnum, notre poêlon à paëlla et depuis l'année dernière notre chauffage soufflant pour vos réceptions en nous contactant soit par téléphone, soit par le site internet.

Les fonds récoltés permettent de réaliser plus de projets pédagogiques

À très bientôt, parents et amis de l'école publique, nous comptons sur vous !



📧 Aurélie TERRIER, secrétaire.
apeaepsaintdidier@gmail.com
www.apeap-saintdidier.fr

📘 Apeap Saint-Didier



La danse de départ des CM2 vers la 6^e

Année 2019-2020

UNE ANNÉE TRÈS IMPACTÉE PAR LA PANDÉMIE

Pendant le confinement, les enseignants se sont appliqués à garder des contacts fréquents et réguliers avec chaque famille, chaque élève. La continuité pédagogique a été assurée, des stages de remise à niveau ont été proposés pendant les vacances de printemps, des aides et conseils ont été apportés aux parents par l'intermédiaire du site de l'école, de la création d'adresses mails spécifiques par classe puis par l'école publique virtuelle. L'école a réouvert au plus vite dans le respect strict des consignes sanitaires, pour progressivement accueillir tous les élèves.

Toutefois de nombreux projets ont pu se dérouler !

Sur ces photos, une petite balade dans nos souvenirs proches.



Les CM en classe de neige



Les CP s'initient au volley

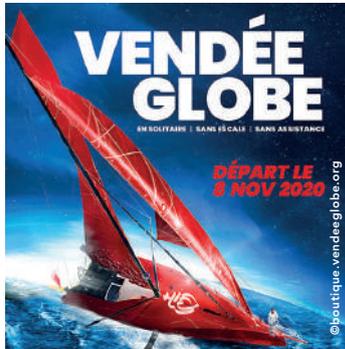
Merci

au personnel technique, aux élus, aux représentants des parents au conseil d'école, à l'APE-AEP pour la participation de chacun au bon fonctionnement de l'école.

SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE de Saint-Didier

Année 2020-2021

UN PROGRAMME RICHE EN DÉCOUVERTES ET PARTAGES



Du vent dans les voiles !

En ce début d'année, les yeux et les esprits sont tournés vers le Vendée Globe. Nous suivons plus particulièrement les skippers « d'initiative cœur » de Samantha DAVIS, « vaincre la mucoviscidose » de Maxime SOREL avec qui nous avons eu des contacts et que nous aurons sans doute la chance d'accueillir à l'école ! Et Arnaud BOISSIÈRE, parrainé par Artipôle dont le journal de bord sera étudié par les CM2.



Eco-labellisation

Cette année verra la poursuite de la démarche d'éducation au développement durable parce que la protection de l'environnement est l'affaire de chacun, chaque jour. L'éco-labellisation de l'école (niveau 2) est à venir. Les interventions (projet sur l'eau, bassin versant, Watty) se succéderont.



Numérique

En parallèle les ressources numériques continueront à être perfectionnées au profit de tous.



Bienveillance

Conformément au projet d'école, un soin individuel et tout particulier est apporté aux nouveaux arrivants en TPS - PS et en CP.

Musique, arts et solidarité

Des projets pédagogiques qui permettent concrètement à chaque élève d'apprendre et de s'épanouir.



• **Les projets musicaux** : avec le conservatoire de musique de Vitré.



• **Les projets artistiques** : avec une artiste plasticienne, en collaboration avec le jardin Ar Milin.



• **Les projets solidaires** : avec la course solidaire « pour vaincre la mucoviscidose ».



Jeux en V.O.

Avec l'association « d'ici et d'ailleurs » pour la découverte des cultures et du vivre ensemble.

Nouveaux parents

À tout moment de l'année et selon vos besoins, nous répondons à vos demandes d'informations et pouvons vous faire visiter les classes, le service de restauration et la salle de garderie. Les inscriptions sont possibles dès les 2 ans révolus de l'enfant.

En ligne

Le site internet de l'école vous permet d'être informé de nos multiples actualités.

www.ecole-publique-saintdidier.ac-rennes.fr

Contactez-nous !

02 99 00 74 03

ecole.0352675t@ac-rennes.fr

SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE PRIVÉE

Saint-Goulven

L'OGEC

Les familles sont informées des actualités de l'APEL et de l'OGEC via une Newsletter mensuelle, partagée et appréciée des parents.

apel



OGEC : Julien, Cyrille, Fabienne, David, Grégory, Sébastien, Sandrine, Laëtitia, Nadège
(Absents : Fabien, Marie-Odile, Christophe)



APEL : Maud, Vanessa, Anne-Laure, Nathalie, Angélique, Audrey, Jennifer
(Absentes : Yoly, Oriane, Sophie, Elodie, Aurore Daniel)

La crise sanitaire que nous vivons actuellement nous contraint à annuler certains de nos projets et nous oblige à adapter notre organisation. Toutefois, les membres de l'OGEC* restent fortement mobilisés et réactifs face aux nouvelles contraintes qui s'imposent à nous.

Nouvelle recrue

Ainsi nous avons recruté, en septembre 2020, Déborah FOUILLEN (CAP Petite Enfance) en contrat d'apprentissage, pour renforcer l'équipe actuelle et faire face aux exigences du protocole sanitaire.

Fête de l'école : prenez-date !

Nous avons d'ores et déjà fixé la date de notre fête de l'école qui se tiendra le dimanche 13 juin 2021.

Sécurité

Par ailleurs, vous l'aurez peut-être constaté, nous avons renforcé la sécurité de notre établissement. En effet, l'entrée et la sortie de l'école se font désormais au niveau du chemin communal de la mairie, à proximité du salon de coiffure, du bar tabac et de la boulangerie.

Nous avons également installé un portillon avec interphone permettant de fermer l'accès à l'école en dehors des horaires prévus par l'établissement.

Bonne année !

Les membres de l'OGEC restent mobilisés et vous souhaitent de passer de belles fêtes de fin d'année.

Le nouveau Bureau de l'Apel** a bien pris ses fonctions et a déjà dû prendre des décisions face au contexte actuel. Le maître mot cette année pour le Bureau sera « Adaptabilité ».

Opération croissants reportée

Nous avons ainsi décidé de reporter notre « Opération Croissants », afin d'assurer la livraison dans de bonnes conditions. Nous vous communiquerons la nouvelle date dès que possible via message, Apel et sur le panneau d'affichage de la mairie.

Marché de Noël connecté

Nous avons innové cette année en proposant un Marché de Noël « connecté » avec vente de différents produits : sapins de Noël, miel, brioches...

Kermesse : prenez date !

Pour toutes les autres manifestations normalement prévues tout au long de l'année (repas de l'Apel, carnaval, portes ouvertes), nous n'avons pas encore assez de recul sur la situation pour confirmer les dates mais notez d'ores et déjà la date du 13 juin 2021 pour notre kermesse.

Défis en famille

Nous sommes bien décidés à proposer des manifestations pour notre école et pour les élèves. Aussi, nous proposons des défis en famille.

Pour le mois de novembre, les enfants et leurs parents ont confectionné des « land art » d'automne, vous pouvez retrouver leurs créations sur le site internet www.ecole-saint-goulven.fr.

Pour le mois de décembre, afin que la magie de Noël opère, nous avons lancé un jeu concours du plus beau sapin de Noël. C'est avec plaisir que les petits et les grands se sont prêtés au jeu à grand renfort de guirlandes et de décorations pour illuminer leurs sapins. Rendez-vous sur le site de l'école pour connaître l'heureux gagnant qui a remporté un panier garni.

📞 **Nathalie PÉRON, Présidente**
06 70 74 67 17
apelsaintgoulven@gmail.com

Qui sommes-nous ?

L'école Saint-Goulven est un établissement catholique sous contrat avec l'État, ouvert à tous sans distinction. Elle accueille les élèves de la maternelle, dès 2 ans, au CM2. Une garderie est mise au service des parents le matin de 7h15 à 8h30 et le soir jusqu'à 18h45. La restauration du midi est assurée sur place. Les inscriptions pour l'année 2021-2022 sont ouvertes.

📞 Contactez-nous !

02 99 62 32 42

www.ecole-saint-goulven.fr

L'école en ligne

Afin de palier l'absence de portes ouvertes cette année, nous vous invitons à vous rendre sur le site de l'école. Vous y trouverez une visite virtuelle de l'école, des articles sur la vie des classes et des associations, les informations pratiques et un formulaire de demande de contact. Dans l'attente de pouvoir vous ouvrir notre porte, nous vous proposons un rendez-vous téléphonique ou en visio pour répondre à vos questions et vous présenter nos projets. N'hésitez pas !

*Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique
**Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre

SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE PRIVÉE *Saint-Goulven*

Année 2019-2020

TOUR D'HORIZON DES PROJETS RÉALISÉS

À travers tous ces projets, nous avons le souci de créer un climat de confiance, d'écoute et de dialogue afin de développer dans l'établissement des valeurs humaines, intellectuelles, culturelles et citoyennes.



Ouverture au monde

L'année 2019-2020 a été marquée par la présence au sein de notre école de Lavina, jeune fille indienne. Une belle rencontre pour les enfants, l'équipe éducative mais aussi pour les familles qui l'ont accueillie ou qui ont pu apprécier des moments de partage autour de la culture indienne ou de cours d'anglais offerts aux adultes. Les élèves ont concrètement vécu l'ouverture au monde et développé des compétences en anglais au-delà de nos espérances. Nous entretenons cette dynamique en proposant la pratique quotidienne de l'anglais dès la petite section.

Nous renouvellerons, aussi souvent que la situation sanitaire nous le permettra, cette expérience. L'année prochaine, nous recevrons (normalement) un jeune Équatorien.



Arts et musique

Dans toutes les classes, des sorties et des animations ont été proposées pour faire vivre le projet de l'année autour des arts. Dans ce cadre, les élèves de cycle 2 ont présenté l'opéra qu'ils avaient travaillé avec Cécile, intervenante du conservatoire de Vitré.



Classe de neige

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont pu partir en classe de neige au mois de janvier à Arreau. Au-delà du ski, des visites culturelles, des randonnées, de la piscine, ce fut surtout le plaisir de partager une semaine de vie avec les copains.



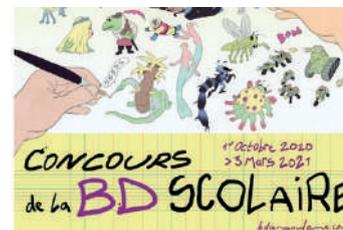
Partage et solidarité

Les élèves ont vécu une journée « partage et solidarité » qui s'est conclue par un repas au profit de l'association « Bretagne solidarité Bolivie Pérou ».



Tour du monde

Dans le contexte actuel de confinement, c'est un voyage autour du monde que nous proposons à nos élèves cette année : découverte des traditions, de la culture, de l'art, de la langue... des enfants du monde. Un spectacle sur les chants du monde est en préparation avec Isabelle, intervenante du conservatoire de Vitré. Une initiation au baseball est prévue sur toute une période pour les enfants de la moyenne section au CM2.



Concours de BD

Suite à la rencontre avec Loïc Clément et Anne Montel, auteur et illustrateur de BD, les élèves des classes de CE1 et de CE2 poursuivent le projet en participant au concours de BD scolaire organisé dans le cadre du festival d'Angoulême.



Théâtre

L'école a mis en place un club de théâtre ouvert aux élèves à partir de la moyenne section. Les élèves ont l'opportunité de bénéficier de cours de théâtre encadrés par Déborah Vattier Delaunay, sur le temps périscolaire.

SUR LES BANCs DE L'ÉCOLE

restauration scolaire

Des nouvelles de la cuisine centrale...

DES SERVICES QUI SAVENT S'ADAPTER

Notre cuisine centrale prépare désormais en moyenne 500 repas par jour. Nous livrons, en plus des écoles de Saint-Didier, les écoles de Saint-Jean, Saint-Aubin, Cornillé ainsi que les accueils de loisirs de Saint-Didier, Domagné et Saint-Jean/Marpiré.

Depuis peu, nous assurons également la livraison de repas chauds pour nos aînés en partenariat avec le CCAS.

Au vu du contexte sanitaire, notre équipe a dû s'adapter, avec l'école, pour respecter la distanciation et les mesures sanitaires requises.

Ainsi, à la rentrée de novembre, à l'école publique, en plus des mesures sanitaires habituelles, une classe a rejoint le 1^{er} service et un groupe du 2^e service a pris

place dans la salle de motricité. Ces changements provisoires nous ont permis de mieux répartir les enfants entre les 2 services.

Nous remercions d'ailleurs notre équipe de restauration qui assure avec brio cette période sanitaire délicate, tout en continuant à obtenir la satisfaction de nos enfants et des établissements livrés.

Cette année, concernant les repas à thème, l'idée retenue par la Commission Usagers est « Mers et Continents », inspirée par le Vendée Globe.

Par ailleurs, les repas végétariens initiés une fois par mois sont maintenant faits tous les 15 jours. Les enfants semblent apprécier cette découverte et cette diversification.

Une situation unique depuis 2012 (date d'ouverture du restaurant)

UN PRÉCIEUX RENFORT

Début novembre, l'ensemble de l'équipe de restauration a été placée en isolement en raison de suspicion de la Covid-19. Nous avons dû rechercher, dans l'urgence, une solution nous permettant la continuité du service de restauration pour nos écoles et le portage des repas.

Dans ces moments difficiles de crise sanitaire, heureusement, la solidarité s'exprime. Ainsi, Jimmy ROBERT (cuisinier et habitant de Saint-Didier) et le personnel du restaurant « Le Privilège » sont alors venus assurer la partie cuisine. Et des parents d'élèves, dont des parents du restaurant « Ar Milin' », sont venus apporter leur aide au service.

Sans leur participation, nous n'aurions pas été en capacité de conserver cette prestation.

Nous remercions chaleureusement toutes ces personnes qui se sont investies dans la vie de nos écoles dans un généreux élan de solidarité. Nous remercions aussi l'ensemble des agents communaux qui, depuis le mois de mars dernier, acceptent de modifier leurs horaires et/ou missions habituels pour maintenir le bon fonctionnement de notre commune en toute sécurité.

Le Privilège
HOTELLERIE - RESTAURATION

AR MILIN'
MOULIN HOTEL RESTAURANT

INSONORISATION DU RÉFECTOIRE

Le saviez-vous ?

Le bruit peut atteindre 85 dB dans une cantine scolaire, soit l'équivalent d'une tondeuse à gazon ou du passage d'un train !

La cantine du groupe scolaire de l'école publique accueille près de 130 enfants quotidiennement en moyenne et le niveau sonore est élevé.

L'exposition prolongée à des niveaux de bruit intense peut avoir des conséquences néfastes pour la santé. Pour le bien-être des enfants et du personnel de restauration, des travaux d'isolation phonique sont prévus. Il s'agit d'un sol spécifique qui absorbera et limitera les bruits au sein du réfectoire, il a déjà fait ses preuves à Saint-Jean-sur-Vilaine.

Coût de l'opération « atténuation acoustique » qui vise à gagner en confort sonore : 22 000 € HT.



Le précieux renfort

nos actions durant la Covid-19

La commune prend soin de vous...



1 DISTRIBUTION DE MASQUES À LA POPULATION

Afin de protéger la population et équiper chacun avec des masques, la commune a commandé plus de 500 masques via le département. Devant les tarifs « exorbitants » durant l'épidémie, les élus cherchaient d'autres solutions. Les membres de la CSF ont souhaité apporter leur contribution et ont confectionné près de 200 masques lavables et réutilisables. Le tissu non traité répond à la norme AFNOR et a été en parti acheté par la commune. Dans un premier temps, un courrier a été adressé aux quelques 200 retraités de la commune par l'intermédiaire du centre communal d'action sociale (CCAS) pour les inviter à venir chercher ou se faire livrer leur masque. Cette opération a été élargie par la suite aux habitants de Saint-Didier qui le souhaitaient.

2 GEL HYDROALCOOLIQUE, PLEXIGLAS...

Pour faire face à la crise, la mairie a dû investir : achat de nombreux produits désinfectants, masques jetables, visières, gels, ainsi que par la mise en place de protections en plexiglas pour les différents services de la municipalité.



3 MAINTIEN DES REPAS À DOMICILE POUR NOS AÎNÉS

La commune s'est adaptée à cette situation inédite pour assurer le service public, pour protéger et accompagner les plus exposés à la crise. Le portage de repas à domicile est maintenu. Les repas sont confectionnés par le restaurant municipal et sont livrés par des bénévoles. L'ensemble des seniors de la ville sont contactés régulièrement.

4 PROTOCOLES SANITAIRES À L'ÉCOLE PUBLIQUE

Dès les annonces du gouvernement, nous avons pris les décisions qui s'imposaient.

Désinfection des locaux

Chaque bureau d'élève, table, chaise, poignées de porte, lavabo, toilettes, interrupteurs, sont désinfectés chaque jour et le plus fréquemment possible.

L'aération des locaux

Au moment des récréations, lors de la pause méridienne, et dès que possible.

Équipement

Tous les personnels et enseignants sont équipés de masques de protection.

Nous avons également répondu aux obligations de limitation du brassage. L'école peut être un foyer de contamination non négligeable. Il a fallu trouver des règles d'organisation adaptées au niveau local.

Séparation des enfants

les groupes classes sont maintenus sur les temps périscolaires (garderie, temps du midi).

5 DRIVE À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a été fermée au public durant une longue période. Pour autant, les lecteurs ne sont pas privés de leur attachement aux livres puisqu'un Biblio' drive a été mis en place en parallèle. Les abonnés peuvent réserver des livres par téléphone, par mail, ou sur le portail internet de la médiathèque. Une fois, cette réservation passée, les bibliothécaires préparent la commande. Ensuite, elles vous fixent un rendez-vous pour récupérer vos ouvrages.

Depuis quelques semaines, la médiathèque voit revenir ses ouvrages. Un retour qui nécessite des précautions. Les livres qui rentrent sont désinfectés et placés directement en quarantaine. Ils seront à nouveau nettoyés avant d'être remis à disposition.

ASSOCIEZ-VOUS assos sportives



Association Sarabande



L'association Sarabande a pour objectif de favoriser le développement culturel et physique de tous ses adhérents quel que soit leur âge. Nous cherchons aussi à créer et entretenir des liens d'amitié et de solidarité entre ses membres en permettant l'apprentissage de l'autonomie. Nous favorisons l'accès à la danse et à la culture pour tous en maintenant des cotisations abordables et un enseignement de qualité assuré par un professeur diplômé d'État.

Des liens intergénérationnels

Notamment pendant tous les moments « informels », avant et après les cours de danse, pendant les trajets entre l'école et la salle de danse assurés par les bénévoles retraités ou mamans d'élèves.

Valoriser la pratique amateur

Nous mettons aussi un point d'honneur à faire vivre l'expérience de la scène, du spectacle vivant à tous nos danseurs amateurs en présentant un gala de fin d'année dans des conditions professionnelles. La pratique amateur de la danse est aussi un moyen de découvrir l'exigence et le dépassement de soi. En proposant à nos adhérents de participer à des rencontres chorégraphiques, stages, battles, ou bien d'aller voir des spectacles chorégraphiques, nous leur permettons de découvrir de nouveaux horizons, d'ouvrir de nouvelles portes vers les autres.

Un enseignement de qualité

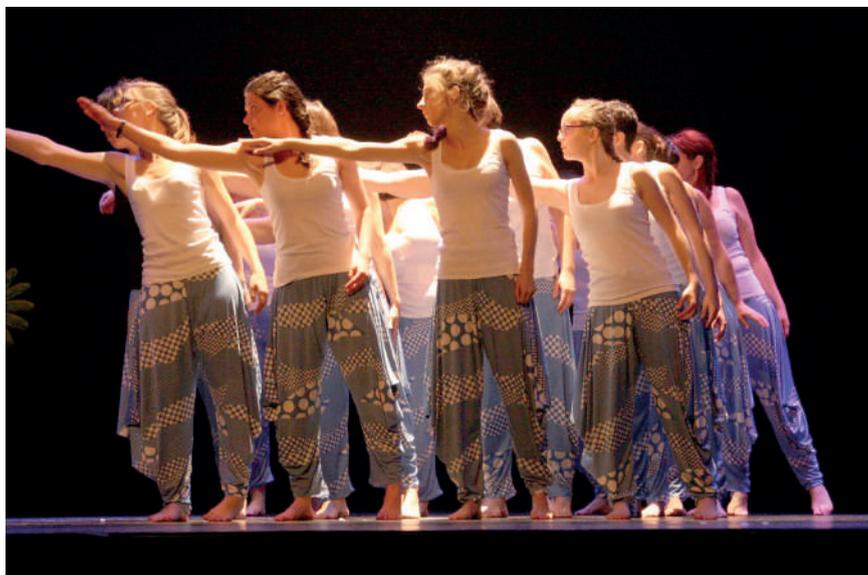
Dans sa volonté de proposer des cours de danse de qualité et accessibles à tous, l'association s'attache à employer des professeurs compétents tant pédagogiquement qu'artistiquement. Il est important pour nous que les danseurs amateurs puissent développer leur créativité en toute sécurité et sur des bases techniques solides.

Un investissement sans faille

L'investissement exceptionnel des adhérents adultes permet d'organiser plus sereinement tous les événements (encadrement des enfants, logistique, convivialité...).

Le plus

Nous restons à ce jour l'association de danse avec les cotisations les moins élevées sur le territoire vitréen, avec en plus de formidables bénévoles qui accompagnent nos cher(ers) petit(e)s sur le chemin de la danse.



Surmonter les difficultés

Cette rentrée 2020 n'a pas été des plus facile. Après la longue suspension due à la crise sanitaire, nous avons perdu un grand nombre d'adhérents et c'est dans l'inquiétude que nous avons entamé cette saison de danse. Pour garantir la survie de l'association, nous avons dû prendre des décisions difficiles. Ainsi le nombre de cours a été réduit, nous obligeant à fusionner des groupes d'âges et de niveaux différents, ce qui a bien sûr entraîné une perte d'heures de travail pour notre professeure de danse. Dans ces moments difficiles, les membres du bureau sont restées soudées et volontaires comme à leur habitude et ont su se montrer réactives, solidaires et imaginatives pour trouver des solutions acceptables par tous. Les cours d'éveil et d'initiation à la danse, ainsi que les cours de modern'jazz ont lieu les lundis, jeudis et vendredis tandis que les cours de hip hop ont lieu les mercredis. L'association Sarabande compte donc cette saison 103 adhérents dont 85 jeunes (enfants et adolescents) et 18 adultes. Parmi tous nos danseurs amateurs, nous accueillons 70 Déodatien et 31 voisins des communes alentours.

Il est encore temps de nous rejoindre !

Il y a peu de choses à dire sur la saison 2019/2020 qui fût bien courte. Nos deux professeures, Pòline et Ayâ se sont démenées pendant toute la période de mars à juillet pour rester en lien avec nos adhérents. Entre cours de danse en live, Padlet alimenté chaque semaine avec

des vidéos, ressources pédagogiques et documentaires, défis en tout genre, nos danseurs-ses ont pu continuer de pratiquer à la maison. Un montage vidéo de fin d'année a été fait par Pòline avec les contributions de nos élèves danseurs sur le thème des pièces de la maison que nous avons eu longuement l'occasion d'explorer pendant le premier confinement.

Et oui, c'était sans compter sur ce deuxième confinement de novembre qui nous assomme un peu plus. A l'heure où j'écris, j'espère que nos chers enfants pourront reprendre leurs activités artistiques au plus tôt.

Continuer d'avancer

En cette période incertaine, nous continuons sans relâche à faire des projets car c'est cela qui nous fait avancer. Nous espérons donc organiser notre grand gala annuel au théâtre de Vitry, le samedi 3 juillet au soir. Nous vous espérons très nombreux pour venir admirer et encourager nos artistes. Ce sera à nouveau l'occasion pour nos danseurs de faire l'expérience de la scène et de mettre au maximum en valeur leur travail de l'année. Ce projet nécessitera sans doute l'aide de chacun pour la mise en place, l'organisation et surtout pour que la fête soit réussie ! Si jamais ce projet n'est pas réalisable, nous en inventerons un autre pour célébrer la danse et présenter le travail de l'année.

Bonne et dansante année !

ASSOCIEZ-VOUS assos sportives



FOOT

📞 Cyril LETHIELLEUX
06 79 51 52 95

usdomagnesaintdidier@gmail.com



Football club Saint-Didier/Domagné



Reprise contexte Covid-19 : nous avons repris la saison en mettant en place les mesures pour permettre à chacun de pratiquer tout en garantissant la sécurité de tous.

Animations : la situation sanitaire nous a obligé à annuler les manifestations du S2 2020 : soirée bénévole, loto. Pour l'instant, nous maintenons les dates des prochaines manifestations : galette des rois le 16/01/2021, repas du club le 20/03/2021, tournois jeunes et inter-quartiers courant juin.

Évolution : compte-tenu de l'évolution démographique de nos communes et des nouvelles pratiques du football, le club a mis en place une commission « infrastructure » afin de réfléchir avec nos élus sur l'évolution du club et de ses moyens.

LES BILANS

Équipes séniors et vétérans

Après 4 journées de championnat, nos équipes seniors rencontrent des fortunes diverses. Notre équipe A (D1) a eu des difficultés à prendre des points contre les grosses équipes du groupe. Nous espérons que la suite du calendrier plus favorable nous permettra d'inverser les résultats. Nos équipes B (D2) et C (D4) se situent en milieu de classement, nous espérons que les prochains résultats nous permettront d'aller accrocher le haut de tableau. Et enfin notre équipe vétérans est au pied du podium. A noter également le bon parcours de notre équipe C en challenge 35 dans les phases de poule et la présence de l'équipe A en coupe du conseil général.

École de foot

Cette saison, malgré la Covid-19, reste sur la lancée des saisons précédentes. Certes, nous constatons des départs, arrêts, mais nous avons pu maintenir nos deux équipes U13 et trois équipes U11. Pour les plus jeunes, l'effectif se maintient avec une trentaine de U9 U8. Pour les plus petits, nous avons eu la chance de pouvoir organiser le seul plateau U6 U7 de ce début de saison sur le terrain de Saint-Didier le samedi 17 octobre. Cette montée en effectif nous impose de trouver de nouveaux bénévoles pour encadrer tout ce petit monde, alors si le cœur vous en dit, vous êtes les bienvenus.

Équipe jeunes à 11

Notre entente avec le club d'Ossé/ Saint-Aubin-des-Landes pour les équipes U15 et 17 se déroule parfaitement. Notre équipe U15 est composée de jeunes joueurs qui, pour la plupart, découvrent le passage sur grand terrain. Notre équipe U17 est dans un groupe très relevé : le travail en cours doit permettre d'améliorer rapidement les résultats. Bravo à eux et bravo à toute l'équipe encadrante.



RUGBY

📞 Jérôme BACKELAND
06 28 72 00 30 - <http://r-a-c.ffr.fr>



Rugby Agglomération Châteaubourg

Reprise contexte Covid-19 : bien que l'épidémie de la Covid-19 et le confinement aient chamboulé grandement notre activité, tout n'a pas été négatif pour le Rugby Agglomération Châteaubourg. Grâce au protocole sanitaire mis en place par la fédération, le retour sur le terrain s'est fait progressivement à travers différents stades, du parcours individuel sans ballon en passant par les situations avec jeu au toucher aux matchs amicaux et la reprise des compétitions officielles.

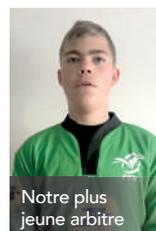
Communication : en ce début de saison, le RAC a mis en place une grande campagne de communication (distribution de flyers dans les écoles, organisation de plusieurs

entraînements de découverte...) afin de permettre aux enfants et leurs parents de découvrir notre activité. Grâce à cette campagne, l'École De Rugby est fière de vous annoncer une augmentation de ses effectifs de 35 %. Ceci permet aux différentes catégories de l'EDR d'être autonomes sur les plateaux et de défendre avec force et honneur les couleurs de leur club.

Rejoignez-nous ! Si toi aussi tu veux faire partie de cette grande famille qu'est le rugby, viens nous rencontrer au stade du Sillon à Châteaubourg pendant les entraînements.



Tournoi des VI nations



Notre plus jeune arbitre



Stage à Cancale



Défi de la poubelle



BPJEPS pour le Président

ENTRAÎNEMENTS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Séniors	19h-21h		19h-21h			
R5 au toucher					18h30-20h	
EDR (6-10 ans)			17h15-18h30			10h30-12h
EDR (11-14 ans)			16h30-18h30			10h-12h

ASSOCIEZ-VOUS

assos sportives



Club de Saint-Didier

Fédération d'Ille & Vilaine
www.gemouv35.fr



Depuis le mois de mars, les activités du club sont en sommeil. Nous avons bien repris les randonnées de juillet à octobre et le nombre croissant de participants a bien démontré le besoin de rencontres et d'échanges. Les conditions sanitaires nous stoppent une deuxième fois. Il faut l'accepter sachant que l'âge nous rend plus vulnérables. Sachons nous protéger pour pouvoir reprendre toutes nos activités quand la situation va s'améliorer.

Les activités au plan cantonal (concours de belote) des mois prochains sont aussi en suspend. Au niveau départemental, le spectacle de fin d'année à Châteaugiron est reporté en 2021.

Malgré tout, bonnes fêtes de fin d'année et... à très bientôt.



Union Sportive de Tennis et de Badminton à Saint-Didier



L'USTB 35220 (Union Sportive de Tennis et de Badminton à Saint-Didier) a tenu le 02/10/2020 son assemblée générale annuelle dans la salle du conseil de la mairie. Cela a été l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, dont voici un résumé des principaux éléments.

Bilan

- Suite au record de 28 adhérents pour l'année 2019/2020, la dynamique reste bonne avec déjà plus de 20 adhérents inscrits fin septembre. Les effectifs devraient baisser cette année, mais assez légèrement, ce qui est tout de même satisfaisant au vu du contexte sanitaire actuel.
- Surleplansportif, nous avons eu une intervention régulière d'Alain Gayod, éducateur sportif de l'Agence Départementale du Pays de Vitry. Il est venu assister à nos séances d'entraînements tous les 15 jours environ, afin de nous dispenser quelques conseils et nous aider à progresser. C'était très enrichissant et l'accueil par nos adhérents a été très positif.
- Certains de nos adhérents ont également participé à des tournois de double mixte locaux, comme celui de Châteaubourg.
- Il n'a par contre pas été possible d'organiser à Saint-Didier notre premier tournoi au printemps, comme nous l'avions envisagé, en raison de l'épidémie de Covid-19 et du premier confinement.
- Sur le plan extra-sportif, nous avons mené à bien plusieurs projets cette année, avec la réalisation de 2 modèles d'éco-cups

aux couleurs du club, avec l'appui du SMICTOM Sud-Est 35. Ils seront utilisés lors des moments conviviaux et tournois futurs que nous organiserons afin de réduire notre impact environnemental sur le long terme en supprimant l'utilisation de gobelets jetables. Ils nous serviront également de support de communication et nous les vendons 2 € l'unité, dans le but de soutenir les projets sportifs réalisés par le club. N'hésitez pas à vous en procurer un ! 😊

- Nous avons également réalisé des maillots aux couleurs du club, ce qui a permis à près de la moitié des adhérents d'arborer fièrement les couleurs noire et rouge des "Wolves" de Saint-Didier pendant les entraînements ou les tournois !
- Sur le plan convivial, nous avons également poursuivi les moments "festifs" traditionnels, comme le pot galette des rois ou crêpes en début d'année, mais également à l'initiative des adhérents pour leur anniversaire ! Cela a évidemment été interrompu suite à la propagation de l'épidémie de Covid-19.

Perspectives

Pour cette année 2020/2021, nous allons tout d'abord continuer à profiter des conseils d'Alain Gayod tous les 15 jours, son intervention ayant été confirmée pour être reconduite pour au moins cette année, et probablement plus.

Notre objectif est aussi de participer plus souvent aux tournois "loisirs" locaux (comme les tournois de "Doubles Inter Clubs" animés par Alain Gayod), mais surtout d'organiser nous-même à Saint-Didier un tel tournoi et accueillir d'autres équipes locales.



Bien entendu, tout ceci reste fortement soumis à conditions en fonction de l'évolution du contexte sanitaire lié à la Covid-19 et des contraintes associées...

Conclusion

Après plusieurs mois d'interruption suite au premier confinement, nous avons pu reprendre avec bonheur notre sport dans le gymnase à la rentrée de septembre, avec une bonne dynamique et une belle motivation de la part de nos adhérents ! Hélas, uniquement pour quelques semaines, du fait du second confinement début novembre.

L'année à venir s'annonce donc également compliquée, mais nous espérons sincèrement que la situation s'améliorera au plus vite afin que tout le monde soit en sécurité et puisse retrouver la joie de se retrouver ensemble... par exemple une raquette à la main pour pratiquer le badminton à Saint-Didier, toujours dans le partage et la bonne humeur !

Fédération d'Ille & Vilaine
tb.saintdidier35@gmail.com
www.tb-saint-didier.fr

ASSOCIEZ-VOUS assos de la CSF

ॐ YOGA

Les cours de yoga ont débuté le mardi 8 septembre 2020. En raison de la crise sanitaire, des aménagements ont été mis en place : constitution de 2 groupes de 10 personnes maximum pour respecter la distanciation et réduction de la durée des séances à 1 heure. Malheureusement, suite au deuxième confinement, la dernière séance de yoga a eu lieu le 13 octobre 2020. Nous espérons une reprise le plus rapidement possible. La salle polymotricité devrait être prête en fin d'année, elle aura une plus grande capacité d'accueil ce qui permettrait de revenir à des séances complètes de 2h avec 1 seul groupe.

🧩 PATCHWORK



L'activité patchwork s'est interrompue durant le premier confinement, mais chaque élève s'est vu distribuer dans sa boîte aux lettres les morceaux déjà finis du patch mystère « printemps 2020 » et les explications pour le terminer. Nous avons repris les cours en septembre, avec comme projet conséquent « les perroquets » et pour Noël nous avons réalisé des petites pièces à accrocher dans le sapin. Dès que nous le pourrons, nous reprendrons nos rencontres, le mercredi de 20h à 22h au Patio. Nous avons plein de projets, dont un joli sac cabas, pour aller faire nos courses dans les boutiques à taille humaine.

📞 Animatrice : Nelly - 06 72 32 11 40

🌻 ART FLORAL

Les cours ne pouvant plus se faire en présentiel en fin d'année, Louissette a opté pour la solution « tuto » afin que les participants habituels puissent malgré la Covid-19, effectuer leurs compositions de Noël et décorer leur maison pour les fêtes de fin d'année.

🍴 ATELIER CUISINE

Suite au confinement et à l'indisponibilité de la salle polymotricité, il n'y a pas eu d'atelier de cuisine en 2020. Mais nous allons programmer un cours au printemps 2021, dès que nous en aurons la possibilité. Christian nous propose au menu : « asperges sauce hollandaise » suivi d'une « lotte au lard ». Les informations seront données par le biais du panneau lumineux de la commune.

ASSOCIEZ-VOUS assos citoyennes

🎲 LUDOTHÈQUE

Le monde du jeu

Des jeux toujours accessibles

Ces derniers mois, malgré le contexte particulier, la ludothèque a mis des protocoles en place afin que chacun puisse venir emprunter des jeux. Le confinement nous renferme sur soi ou en famille, autant mettre une touche ludique pour vivre ces périodes ! À travers le jeu, cela vous apporte de l'amusement, de la culture (ce sont des auteurs qui créent les jeux de société), du développement de compétences (motrices, langagières, stratégiques...).

📍 Conditions d'accueil, emprunts...
lemonedujeu.org - 07 83 16 81 82

📘 [ludothèque associative Châteaubourg](#)



🏠 PAROISSE

Communauté chrétienne de Saint-Didier

Nous avons tous vécu un début d'année bien particulier. Ce que nous pensions être « passager » s'est renouvelé cet automne et risque de durer. Alors ? Regretter le monde d'avant ne sert à rien. Il nous faut avancer et construire quelque chose de nouveau.

C'est le sens de l'encyclique que le Vatican a publié cet été en nous invitant à mettre en valeur pendant une année, de mai 2020 à mai 2021, le texte « Laudato Si » (Loué sois-tu) que le pape François a publié en 2015 : promouvoir l'écologie intégrale, c'est-à-dire un nouveau mode de vie qui respecte et protège toute la Création, y compris les humains.

C'est donc le thème que notre Paroisse a choisi pour cette année : « Prendre soin les uns des autres et prendre soin de la Création. Prendre conscience de la responsabilité de l'être humain, de chacun, envers soi-même, envers l'autre, envers la Création et envers Dieu ».

Voici des témoignages de faits vécus dans notre paroisse Saint-Goulven pendant le premier confinement :

- Pendant le confinement, dès que je faisais des gâteaux, je mettais une part de côté pour mon voisin de 87 ans, qui vit tout seul dans sa maison. En fait, je crois qu'il était plus content de me voir que de manger le gâteau ! Sûrement parce que quelqu'un pensait à lui. Et moi, j'étais content de lui faire plaisir ! (Garçon de 11 ans)
- Cet été, je suis allé une semaine chez mes grands-parents. J'ai joué à des jeux de société avec eux. Nous avons beaucoup ri. Je pense qu'ils étaient

heureux d'avoir de la visite, après des mois seuls chez eux. (Jeune de 17 ans)

- Pendant le confinement, en accord avec leurs enfants, nous sommes allés rendre visite à des personnes seules, faire le tour de leur jardin et bavarder. Prendre le temps de visiter nos aînés, c'est prendre soin de l'autre.
- Quand je traversais le bourg, j'allais frapper à la fenêtre des personnes seules et leur conseillais de sortir marcher. En fin de confinement, plusieurs m'ont dit : « Je t'ai écouté, je fais chaque jour le tour du pâté de maisons et je me sens beaucoup mieux ». Un coucou par la fenêtre suffit parfois pour faire naître un sourire sur un visage et la joie dans le cœur d'une personne.

Pendant le confinement, il y a eu un certain nombre de décès dans notre paroisse. Les familles étaient désemparées, déboussolées. Grâce à l'accompagnement des personnes engagées, les célébrations d'obsèques (réduites à quelques personnes) ont été l'occasion de témoignages personnels et de paroles très fortes. Ainsi, les familles ont pu commencer le chemin du deuil.

📞 Les membres de l'Équipe des relais sont à votre écoute :

Père Christophe VALEA : 06 67 42 47 64
Marie-Odile AUBREE, coopérateur pastoral et relais : 06 87 54 37 11

Relais :
Anne-Françoise JEUDY : 06 16 70 80 44
Patricia PLESSIS : 06 13 42 43 96
Maud PLESSIS : 06 87 08 83 59
Michel RETAILLE : 02 99 62 31 91

2021 : PRENEZ DATE

c'est à ne pas manquer

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
	9 février Amstramgram voir p.21			8 mai Cérémonie de commémoration	6 juin Facile à Lire Yvon LE MEN voir p.23			4 septembre Forum des associations			
15 janvier Ecole Publique : Galette des Rois voir p.22	14 février Facile à Lire Hélène DELFORGE voir p.21				13 juin Ecole Privée : Kermesse voir p.24					11 novembre Cérémonie de commémoration	
16 janvier Foot : Galette des Rois voir p.29			18 avril Ecole Publique : Vide-grenier voir p.22		(date à venir) Elections départ. et régionales voir p.6						
21 janvier Nuit de la lecture voir p.21		20 mars Ecole Publique : Soirée voir p.22		23 mai Fin des votes Prix des Incorruptibles voir p.23					21 octobre (sous réserve) Repas du CCAS voir p.7		
	26 février Fin de dépôt des dossiers Subvention SMICTOM pour les assos voir p.17	20 mars Foot : repas du club voir p.29			(date à venir) Foot : Tournoi jeunes et inter quartier voir p.29						
		Gazette Saint-Didier			Gazette Saint-Didier			Gazette Saint-Didier			Bulletin 2022 Saint-Didier

ON VOUS INFORME C'EST ENTRE NOUS SUR LES BANCs DE L'ÉCOLE ASSOCIEZ-VOUS

Saint-Didier, une si belle identité que j'ai souhaité révéler

Se sentir chez soi... Il y a quelques années, j'étais intimement persuadée que, pour chacun, il ne pouvait y avoir qu'un seul endroit capable d'insuffler cette sensation. Attachée à mes origines angevines, je n'aurais jamais imaginé vivre ailleurs sans être en partie « déracinée ».

Je me trompais. La mobilité professionnelle a finalement du bon, car j'ai désormais la chance de vivre ici. Mon mari et moi sommes tombés sous le charme de Saint-Didier en 2013. Nous y avons trouvé une douceur de vivre, une belle énergie, des voisins bienveillants, des rêves d'avenir, un désir d'enfants... Tout se dessinait avec une telle évidence. Nous étions chez nous. En tant que graphiste, j'aime l'idée que la vie « se dessine » à nous. Aujourd'hui chef de projet en agence de communication, je n'ai pas résisté plus longtemps à l'envie de partager mes compétences.

Mon objectif : sublimer l'identité visuelle de ma commune et révéler les merveilleuses initiatives qui l'animent. J'espère qu'à travers la refonte de ce bulletin, vous ressentirez vous aussi (si ce n'est pas déjà le cas) une grande fierté à l'idée d'habiter Saint-Didier.

Mathilde BOURDON

Contacts



La Mairie

Contact
02 99 00 33 08
accueil@saintdidier35.fr
www.saintdidier35.fr

La Mairie

MARDI, MERCREDI, JEUDI : 14h-17h30
VENDREDI : 9h-12h / 14h-17h30
SAMEDI : 9h-12h



La Bibliothèque

Contact
02 99 00 71 96
bibliotheque@saintdidier35.fr
http://bibliotheque.saintdidier35.fr

La Bibliothèque

MERCREDI : 10h-12h / 15h-17h30
JEUDI : 10h30-11h30
VENDREDI : 16h-18h
DIMANCHE : 10h30-12h



L'accueil de loisirs

Driss FEDOUL
06 15 81 48 78
clsh@saintdidier35.fr

MERCREDI ET
VACANCES SCOLAIRES
sur inscriptions

Saint-Didier